



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY

**Concours de recrutement
de professeurs des écoles**
concours externe, second concours interne
et troisième concours

**Accès à l'échelle de rémunération
des professeurs des écoles
des établissements
d'enseignement privés sous contrat**
concours externe et second concours interne

SESSION 2023

RAPPORT DU JURY

Depuis la session 2022, les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ont été modifiées se composant désormais de **trois épreuves écrites d'admissibilité** et de **deux épreuves orales d'admission**.

Les candidats peuvent également demander à subir **une épreuve orale facultative** portant sur une langue vivante étrangère.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Toute note globale égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves écrites d'admissibilité est éliminatoire.

La note 0 obtenue à l'une des épreuves d'admission ou à l'une des deux parties de la deuxième épreuve d'admission est éliminatoire.

La note obtenue à l'épreuve facultative n'est prise en compte que pour sa part excédant la note de 10 sur 20.

Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe)

Avant de prendre connaissance de ce rapport, il est indispensable de consulter les épreuves de la session 2023 téléchargeables à partir des liens ci-après.



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de français :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/7556/download>



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/7559/download>



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite d'application :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/7553/download>

Hervé SÉBILLE

Directeur académique des services
de l'éducation nationale de l'Oise

Président du Jury

Sommaire

1	Éléments statistiques généraux	4
2	Épreuves d'admissibilité	5
2.1	Épreuve écrite disciplinaire de français	5
2.1.1	Moyennes et répartition des notes	5
2.1.2	Étude de la langue (6 points)	5
2.1.3	Préconisations et conseils pour se préparer à cette épreuve dédiée à l'étude de la langue	7
2.1.4	Lexique et compréhension lexicale (4 points)	7
2.1.5	Préconisations et conseils pour se préparer à l'épreuve dédiée au lexique et à la compréhension lexicale	8
2.1.6	Réflexion et développement (10 points)	9
2.1.7	Préconisations et conseils pour se préparer à cette épreuve dédiée à une réflexion suscitée par le texte à la suite de laquelle le candidat présente un raisonnement rédigé et structuré	10
2.1.8	Remarques d'ordre général pour l'épreuve écrite disciplinaire de français	10
2.2	Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques	12
2.2.1	Moyennes et répartition des notes	12
2.2.2	Présentation des questions et observations du jury	12
2.2.3	Préconisations et conseils pour se préparer à l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques	14
2.2.4	Remarques d'ordre général l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques	15
2.3	Épreuve écrite d'application	15
2.3.1	Moyennes et répartition des notes	16
2.3.2	Choix des candidats et moyennes par sujets	16
2.3.3	Épreuve écrite d'application : Sciences et technologie	17
2.3.4	Épreuve écrite d'application : histoire, géographie, enseignement moral et civique	17
2.3.5	Épreuve écrite d'application dans le domaine des Arts	18
3	Épreuves d'admission	19
3.1	Nombre de candidat admissibles et seuils d'admissibilité	19
3.2	Candidats admissibles :	19
3.3	Moyennes par épreuves des candidats admissibles	20
3.4	Moyennes par épreuves d'admission	20
3.5	Moyennes des candidats admis	20
3.6	Profil des candidats admis	21
3.7	Épreuve de leçon	21
3.7.1	Répartition des notes	21
3.7.2	Durée des exposés de l'épreuve de leçon en français et en mathématiques	21
3.7.3	Compétences langagières des candidats	21
3.7.4	Connaissances des textes officiels énoncées lors des exposés	23
3.7.5	Connaissances des textes officiels énoncées lors des entretiens	24
3.7.6	Capacités à concevoir et à animer une séance	25
3.7.7	Analyse réflexive des candidats observée lors des exposés	26
3.7.8	Analyse réflexive observée lors des entretiens	27
3.8	Épreuve d'entretien	29
3.8.1	Répartition des notes (/ 20) de l'épreuve d'entretien	29
3.8.2	Répartition des notes (sur 10) par sous épreuves	30
3.8.3	Premier entretien consacré à l'Éducation Physique et Sportive	30
3.8.4	Deuxième exposé la motivation du candidat	31

3.9 Épreuve facultative de langue vivante.....	33
3.9.1 Nombre de candidats inscrits et présents à l'épreuve	33
3.9.2 Répartition des notes.....	33
3.9.3 Durée de l'exposé	34
3.9.4 Compétences en langue vivante	34
3.9.5 Capacités du candidat à concevoir et à animer une séance	34
3.9.6 Conseils généraux pour bien préparer l'épreuve facultative de langue vivante.....	35

1 Éléments statistiques généraux

Concours de recrutement de professeurs des écoles

Concours public	Nombre de candidats inscrits	Candidats présents		Nombre de postes
		Nombre	%	
Externe public	993	457	46,02%	230
Troisième concours	389	136	34,96%	23
Second concours interne	134	47	35,07%	17

Pour le concours externe public, 62 % des candidats présents détenaient un Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) » ou étaient inscrits dans ce parcours.

Accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat

Concours privés	Nombre de candidats inscrits	Candidats présents		Nombre de postes
		Nombre	%	
Externe privé	156	43	27,56%	12
Second Interne privé	30	8	26,67%	2

Pour le concours externe privé, 40 % des candidats présents détenaient un Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) » ou étaient inscrits dans ce parcours.

Répartition par années de naissance des candidats présents

Concours / Années de naissance	1963 1967	1968 1972	1973 1977	1978 1982	1983 1987	1988 1992	1993 1997	1998 2002
Concours externe public	1%	2%	2%	6%	8%	6%	16%	59%
3 ^{ème} concours public	1%	4%	10%	22%	28%	25%	9%	1%
2 nd concours interne public	0%	0%	6%	13%	21%	26%	21%	13%
Concours externe privé	2%	5%	5%	19%	9%	7%	12%	42%
2 nd concours interne privé	0%	13%	25%	13%	38%	0%	13%	0%
Total général	1%	2%	4%	10%	13%	11%	15%	43%

Répartition femmes / hommes des candidats présents

Concours	Femmes	Hommes
Concours externe public	84%	16%
3 ^{ème} concours public	81%	19%
2 nd concours interne public	81%	19%
Concours externe privé	93%	7%
2 nd concours interne privé	88%	13%

2 Épreuves d'admissibilité

2.1 Épreuve écrite disciplinaire de français

Durée : 3 heures | Coefficient : 1

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'**étude de la langue**, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au **lexique et à la compréhension lexicale** ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

L'épreuve est notée sur 20. **Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.**



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de français :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/7556/download>

2.1.1 Moyennes et répartition des notes

Concours	Moyenne des candidats présents	Répartition des notes				Moyenne des candidats admissibles
		0 à 5	> 5 à 10	> 10 à 15	> 15	
Concours externe public	12,22	2,0%	27,6%	49,9%	20,6%	13,60
3 ^{ème} concours public	11,44	6,6%	33,1%	42,6%	17,6%	15,01
2 nd concours interne public	10,96	8,5%	34,0%	40,4%	17,0%	13,19
Concours externe privé	12,33	2,3%	30,2%	41,9%	25,6%	13,76
2 nd concours interne privé	11,12	0,0%	50,0%	37,5%	12,5%	13,10

2.1.2 Étude de la langue (6 points)

✓ Question 1

Réussites relevées

La plupart des candidats ont identifié correctement les verbes conjugués (temps, mode et emploi). Les meilleurs candidats ont fait preuve de précision, traitant les consignes à l'appui d'une présentation claire sous forme de tableau.

Les explications et les justifications attendues ont, en outre, été précises. Les temps simples ont été le plus souvent identifiés. Le temps le mieux identifié a été celui du présent alors que le conditionnel présent a posé plus de problème. Le mode indicatif a été repéré la plupart du temps. Certains candidats avaient une bonne connaissance des temps, des modes et des valeurs ce qui démontre une préparation sérieuse à ce type d'exercice.

Difficultés relevées

Le jury a, néanmoins, relevé beaucoup d'erreurs relatives à l'identification du conditionnel présent, souvent confondu avec l'imparfait et le passé composé avec le présent. Pour certains candidats, la justification de l'emploi des verbes a été, par ailleurs, un peu plus aléatoire ou insuffisamment précise.

La valeur des temps et la notion de mode ont été confuses pour certains candidats. La consigne a parfois été lue trop rapidement, les modes n'étant pas toujours indiqués et certains verbes non traités. Des confusions entre le passé composé et le présent, entre le conditionnel et l'imparfait ont été, en outre, constatées ainsi qu'entre l'indicatif, l'impératif et le subjonctif. Certains candidats ont, par ailleurs, proposé plusieurs valeurs possibles refusant alors de choisir.

✓ Question 2

Réussites relevées

Cet exercice a été plutôt bien réussi. Les propositions ont été, dans l'ensemble, bien identifiées par les candidats. De très bons raisonnements ont été observés comme par exemple l'identification du nombre de verbes conjugués pour déterminer le nombre de propositions.

Dans la plupart des copies, une certaine méthodologie dans la présentation du découpage des propositions a été appréciée par le jury.

Difficultés relevées

La notion même de proposition a été parfois difficile. Même si la délimitation a été réalisée correctement par certains candidats, l'analyse a fait montre de nombreuses lacunes. Certains candidats se sont notamment trompés à cause de la présence de virgules, ne sachant pas qu'une proposition devait obligatoirement contenir un verbe. Une erreur récurrente a, par ailleurs, été induite par le fait qu'une virgule se trouvait devant la conjonction de coordination. Une méconnaissance des termes « proposition juxtaposée et proposition coordonnée » a été relevée dans de nombreuses copies.

La première proposition a souvent été découpée en deux propositions, la deuxième (« puis le vent... four à pain ») mentionnée sans aucun verbe conjugué. Certains candidats ont, par ailleurs, découpé les phrases en groupes grammaticaux comme par exemple : *on avait bâti/ces deux maisons*. D'autres, encore, ont fractionné les propositions en en trouvant jusqu'à six, certaines découpes étant très fantaisistes comme des propositions sans verbe.

✓ Question 3

Réussites relevées

Les références ont globalement été identifiées. Leur identification n'a pas posé de problème pour une majorité de candidats. Certains d'entre eux ont, en outre, produits des écrits très clairs, sans commentaire excessif faisant montre, par ailleurs, d'explications grammaticales concises.

Difficultés relevées

Certains candidats n'ont pas su donner la nature et la fonction des pronoms. Ils ont, par exemple, précisé que le référent du pronom « y » était le verbe « prenant » et que « dont » était un « pronom indicatif ». Le pronom « y » a, très souvent, été considéré par des candidats comme un pronom personnel. Le pronom « dont » a, en outre, été très peu souvent qualifié de « pronom *relatif* ». La fonction de ces deux pronoms a été rarement identifiée dans plusieurs copies. Pour certains candidats, la nature **du** pronom « y » a présenté une difficulté récurrente ainsi que les fonctions des deux pronoms. Le pronom « y » a fréquemment été qualifié de « pronom » sans plus de précision. L'identification de la fonction a été échouée dans plusieurs copies (COD pour COI, principalement). Le pronom relatif a, d'ailleurs, été souvent qualifié de manière générique « pronom ». Une méconnaissance du fonctionnement adverbial de certains adjectifs comme « sentir bon » a été relevée. Certains candidats n'ont, par ailleurs, pas saisi la référence du pronom « lui » renvoyant à la région. Le jury a donc constaté que la nature et la fonction des pronoms n'étaient pas maîtrisées.

✓ Question 4

Réussites relevées

Cet exercice a été globalement bien réussi, les accords basiques ayant été correctement identifiés.

Difficultés relevées

Une méconnaissance du fonctionnement adverbial de certains adjectifs a été relevée. L'adverbe « bon », non repéré, a été transformé de cette façon « *ils sentaient bons* ». Des accords n'ont pas été entrepris comme suit : « *qui lui appartenait/aient* ». Dans de nombreuses copies, « lui » est devenu « *leur/leurs* ».

✓ Question 5

Réussites relevées

Cet exercice a, globalement, été bien réussi en indication de la nature et de la fonction des adjectifs. La nature et la fonction ont, en effet, été trouvées dans la majorité des cas. Là aussi, le jury constate que certains candidats se sont bien préparés à l'exercice (méthode) et ont eu recours aux termes précis.

Exercice a)

La nature relative à l'adjectif épithète de « minuscules » et « sinueuses » a été, généralement, bien identifiée.

Exercice b)

L'utilisation d'une proposition relative a, par ailleurs, été la plus fréquente.

Difficultés relevées

Exercice a)

Bon nombre de candidats n'a pas précisé la nature exacte des adjectifs qualificatifs. Parfois, l'adjectif qualificatif a été mentionné sans préciser qu'il est « épithète » du nom « routes ». Des confusions, entre « épithète » et « apposé », entre « épithète » et « complément du nom » ont été, en outre, relevées. Certains candidats, ayant pensé que chaque adjectif avait une nature différente, ont donc commis une erreur sur la fonction de l'un d'eux. L'expansion du nom d'une autre nature n'a, par ailleurs, pas souvent été comprise. Certains candidats n'ont pas été capables d'indiquer la fonction des deux adjectifs qualificatifs.

Exercice b)

Cet exercice a été le plus échoué pour un bon nombre de candidats. Les propositions de certains d'entre eux, modifiant le sens de la phrase, ont été source d'erreurs.

2.1.3 Préconisations et conseils pour se préparer à cette épreuve dédiée à l'étude de la langue

- Asseoir des bases solides en grammaire et en orthographe : temps et modes, notion de proposition, nature et fonction, les différents types de pronoms, les accords dans une phrases (accord en genre et en nombre).
- Revoir la conjugaison des temps de l'indicatif.
- Comprendre que la grammaire est liée à la compréhension du texte.
- Se référer au guide « La grammaire du français – terminologie grammaticale » disponible sur le site Eduscol.
- Éviter le recours aux explications trop longues entraînant souvent des confusions.
- Lire et relire attentivement les consignes.
- Traiter tous les éléments de la question (ex : ne pas oublier de justifier lorsque cela est demandé).
- Prendre du recul pour échapper aux réflexes systématiques (ex : *les bébés lui apportait*).

2.1.4 Lexique et compréhension lexicale (4 points)

✓ Question 1

Réussites relevées

Cet exercice a bien été traité dans l'ensemble. La notion de dérivation a été relevée dans la plupart des copies. La segmentation de chaque mot a été correctement mise en évidence avec mention du préfixe et du radical. Le préfixe privatif a bien été mis en exergue. La vision péjorative a été, en outre, relevée. La plupart des candidats a notamment précisé que ces mots étaient construits par dérivation. Quelques candidats ont expliqué, par ailleurs, qu'il s'agissait de participes passés adjectivés.

Difficultés relevées

Exercice a)

Des candidats ont oublié d'indiquer le sens du mot, ne précisant souvent uniquement le sens du préfixe. Certains d'entre eux ont omis, également, de distinguer le radical. Très peu ont relevé ou commenté la forme du participe passé. La notion de préfixe privatif n'a pas toujours été reconnue. La formation sur la base des participes passés des verbes a été fort peu évoquée. Des candidats ont, en outre, confondu la notion de participe passé avec celle d'adjectif. Un grand nombre de candidats n'a pas relevé que le suffixe « -é » était un marqueur du participe passé, soit ils l'ont considéré comme un adjectif, soit ils l'ont intégré au radical. Le radical a été mal identifié pour « inadapté » et « ad » a été parfois interprété comme un préfixe. Des confusions entre suffixe et terminaison ont également été relevées.

Exercice b)

Cet exercice a souvent été traité trop rapidement, les candidats n'utilisant pas le contexte. La question a parfois porté sur le discours et non sur l'enfant lui-même. Cette nuance mal appréhendée a ainsi pu mener à l'erreur. La réponse à cette question a souvent été lacunaire. Les candidats ont évoqué simplement un discours négatif sans développer leur propos. Très peu de candidats ont, par ailleurs, évoqué l'usage des guillemets pour « inachevé ». Peu de

candidats ont constaté que le terme « inadapté » renvoyait à la voix narrative tandis que « inachevé » exprimait un regard qu'elle récusait. Les candidats ne sont pas suffisamment référés au texte pour contextualiser. Les réponses ont été trop vagues. Cet exercice n'a d'ailleurs pas été traité et ce, par plusieurs candidats.

✓ Question 2

Réussites relevées

En règle générale, les candidats ont fait montre d'une bonne connaissance de la notion relative au champ lexical. L'image de l'île au milieu de l'océan a été bien interprétée. Les candidats ont repéré et compris l'emploi du lexique de la mer. Celui-ci a d'ailleurs été parfois comparé à celui de la montagne. Ayant bien investi cet exercice, les candidats ont ainsi cherché à être exhaustifs quant à son emploi. De nombreux candidats ont produit un relevé des occurrences présentes dans le texte. Certains ont, en outre, relevé le contraste par rapport au havre de paix au sein duquel l'enfant avait grandi. Les candidats se sont appropriés le texte et ont repéré correctement la métaphore filée. La comparaison et la métaphore ont souvent été repérées. Des figures de style comme l'hyperbole, l'énumération, la personnification, l'oxymore et la métonymie ont également été mentionnées.

Difficultés relevées

Le champ lexical de la mer a été relevé de manière imprécise, sans être commenté. Certains candidats ont d'ailleurs produit une description très superficielle. Peu d'entre eux ont précisé, en outre, les intentions de l'auteur et les effets produits par l'usage du lexique de la mer. L'analyse de l'emploi de ce lexique a été succincte. Des réponses incomplètes voire sommaires ont été relevées. La polysémie des mots « roulis » et « chaloupé » a, par ailleurs, été trop peu perçue. Certains candidats ne maîtrisant pas les figures de style littéraires (comparaison, métaphore), ont ainsi éprouvé des difficultés à les identifier. Au mieux, ils ont évoqué l'image. Les candidats ont eu tendance à recourir à la paraphrase plutôt qu'à l'analyse. Les termes liés à l'analyse littéraire ont été peu relevés (champ lexical, métaphore, comparaison, hyperbole, etc). L'exercice, parfois, n'a pas été traité. Il a aussi parfois révélé une mauvaise compréhension du texte et des consignes : « les vagues énormes » ont été rapprochées non pas des montagnes mais du monde dans la cour. Le champ lexical de la mer a même été associé à l'enfant et au cycle de la vie. Dans un cas extrême, le champ lexical de la mer a été confondu avec celui de la « mère ». Le contresens le plus important relevé portait, en outre, sur la « laideur un peu dégradante » relative au mot « inadapté » et non à l'enfant lui-même.

2.1.5 Préconisations et conseils pour se préparer à l'épreuve dédiée au lexique et à la compréhension lexicale

- Garder en mémoire que la question de grammaire aide toujours à la compréhension fine du texte. Elle doit donc être perçue comme un point d'appui pour l'analyse sémantique.
- Connaître la formation des mots, leur dérivation ainsi que le lexique associé (suffixe, préfixe, radical).
- Savoir analyser les mots (morphème) et les textes pour en dégager le sens.
- S'appuyer sur la construction des mots pour déterminer le sens.
- Connaître les figures de style.
- **Pour l'analyse du lexique**, consulter l'ouvrage « *Grammaire méthodique du français* » de Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL, notamment le chapitre 17 intitulé « morphologie grammaticale et lexicale ». La lecture du *Dictionnaire historique de la langue française* peut également être profitable.
- **Pour l'analyse littéraire**, il est conseillé de se référer au *Lexique des termes littéraires* de Michel JARRETY.
- Savoir entreprendre un repérage précis dans un texte. S'entraîner à classer les éléments lexicaux d'un texte.
- Revoir les figures de style afin d'être en capacité de les reconnaître et de les nommer en ayant recours à un lexique spécifique et adapté. Savoir ensuite les utiliser à bon escient pour renforcer la cohérence d'une interprétation : repérer, analyser, interpréter. La lecture des fiches *Lexique et Culture* disponibles sur le site Eduscol est vivement recommandée.
- Apporter des réponses complètes et précises.
- Ne pas perdre de temps à apporter des éléments complémentaires qui ne sont pas demandés.
- Traiter tous les éléments de la question.
- Relire ses réponses puis le texte pour en vérifier la cohérence.
- Prendre le temps de lire plusieurs fois le texte et les consignes.
- Penser à mettre entre guillemets les propos extraits du texte ou les références cités.

2.1.6 Réflexion et développement (10 points)

À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme.

Points de force identifiés et principales fragilités

– Structuration du devoir (introduction, développement en plusieurs paragraphes, conclusion)

Le jury porte une attention toute particulière à la qualité de l'argumentation et à la compétence à concevoir puis développer un raisonnement au regard des missions d'enseignement auxquelles aspirent les candidats. Dans la majorité des copies, on note la présence d'une introduction, de paragraphes et d'une conclusion qui répondent aux attendus. La plupart du temps, le développement est structuré en paragraphes de manière apparente (alinéa, retour à la ligne et/ou passage de ligne). L'annonce de la problématique a cependant mis en lumière une difficulté syntaxique à utiliser le discours indirect. Certaines problématiques manquaient par ailleurs de clarté dans le propos, voire étaient absentes dans plusieurs copies. On a pu relever parfois un manque de cohérence, des difficultés à suivre le cheminement de la pensée du candidat (absence de liens logiques, de connecteurs temporels etc.). Dans un nombre non négligeable de copies, la problématique induite par le sujet n'est pas même reprise, le plan du développement n'est pas énoncé et des citations (appries par cœur) sont employées à mauvais escient.

– Appropriation du texte support

La majeure partie des candidats a pris appui sur le texte support, l'a compris et cité avec pertinence. Les candidats ont donc dans l'ensemble saisi que le texte parlait d'un enfant en situation de handicap. Le poids de la norme et le rejet de l'individu ont été les deux éléments les plus abordés dans le développement et une définition de la notion de "norme" a été appréciée pour introduire le propos. Les notions suivantes sont apparues fréquemment dans les copies : notion de norme sociétale (en lien avec la loi, la réglementation, la justice, l'éducation, le monde du travail ...) et son poids sur les individus, notion d'individus hors norme, notion de rejet. Au plan général, on a relevé une bonne utilisation du texte comme exemple dans l'argumentaire. Toutefois, a contrario, des candidats ne parlent pas du tout du texte ou se contentent d'une analyse superficielle, proposant des interprétations erronées, des contresens, et où seule la différence physique est abordée : certains candidats, qui se sont ainsi limités au champ du handicap, ont illustré leur écrit essentiellement en parlant de l'école inclusive et des dispositifs d'aide dans le milieu scolaire. La norme culturelle a été de fait très peu mentionnée. Notons que dans certaines copies, le texte support n'est même pas cité.

– Qualité de l'argumentation

Les candidats, ayant produit de bonnes copies, parviennent à bâtir une vraie progression, structurée et soutenue par des connecteurs logiques. Ils ont su définir au préalable la norme en faisant référence aux évolutions des civilisations et des sociétés. Elles ont ensuite proposé des développements s'appuyant sur des exemples et des références souvent littéraires maîtrisés. Des candidats ont su prendre de la hauteur et exposer une réflexion pertinente (norme, hors-norme, points positifs - négatifs, ...) proposant des conclusions ouvertes. Ainsi, rares sont les copies dans lesquelles les candidats n'ont fourni aucun effort pour argumenter. La plupart d'entre eux ont présenté un plan dialectique, binaire, de type "thèse/antithèse" : la norme acceptée qui est perçue positivement et la norme qui rejette. Ont été valorisés les candidats qui ont fait preuve d'une réflexion, d'esprit critique, de nuances dans leurs propos. Les candidats qui avaient rédigé une introduction et conçu un plan, possédaient un fil conducteur précieux qui leur a permis de structurer leur exposé et de l'argumenter logiquement et clairement. Ainsi les correcteurs ont apprécié de lire d'excellentes copies, à côté de copies plus indigentes, mal étayées par des arguments convenus et juxtaposés, sans réelle gradation dans la réflexion conduite.

– Qualité des exemples

La plupart des candidats ont fait référence à des exemples exclusivement littéraires, souvent classiques. Heureusement, certains d'entre eux ont su s'ouvrir à des champs culturels plus vastes pour proposer des références à d'autres arts, comme les arts visuels ou les arts du son, ou même à l'Histoire et à l'actualité. Des candidats ont ainsi, à juste titre, fait appel à leur culture générale et ont fait référence à des textes littéraires de périodes et de genres variés, philosophiques, sociologiques, permettant de mener à bien leur réflexion. Les très bonnes copies se sont révélées riches d'une profusion d'exemples pertinents et complémentaires. En points de vigilance, on notera une focalisation excessive sur la littérature dite "de jeunesse", des références littéraires patrimoniales ou historiques erronées et des exemples tirés du seul texte support de l'épreuve.

– Qualité de l'expression (syntaxe, orthographe...)

Comme l'an passé, peu de copies sont exemptes d'erreurs. La qualité de l'expression - qu'il s'agisse de la syntaxe (phrases trop longues et fautives) ou de l'orthographe grammaticale et lexicale, de l'usage de la ponctuation, des

majuscules, des guillemets, de l'emploi d'un lexique précis - est très variable d'une copie à l'autre. Des candidats ont manifesté clairement une maîtrise satisfaisante de la syntaxe, quand d'autres peinaient à s'exprimer dans des phrases complexes, développées ; il en va de même pour l'orthographe dont le niveau a souvent été qualifié par les correcteurs de "très fragile" (chaîne des accords défailante, notamment). Certains correcteurs se sont dès lors interrogés sur la relecture ou non des copies qu'ils corrigeaient par les candidats.

2.1.7 Préconisations et conseils pour se préparer à cette épreuve dédiée à une réflexion suscitée par le texte à la suite de laquelle le candidat présente un raisonnement rédigé et structuré

À l'évidence, s'agissant d'une épreuve ayant pour support un texte, il convient de le lire et de le relire plusieurs fois, sans précipitation malvenue, et en attachant une attention toute particulière au paratexte, ici révélateur d'un texte contemporain, ce que son écriture seule ne suffisait pas à exprimer, tout au contraire. Le texte de Clara Dupont-Monod est en effet riche d'une multitude de strates de compréhension qui nécessitent une lecture patiente et à rebours.

Au niveau littéral, le texte se déploie avec poésie et une certaine lenteur liée à son registre descriptif ; au niveau critique et herméneutique, il oblige le lecteur à s'interroger sur le propos *a priori* délié pour lui conférer sens, continuité et pertinence : on entre alors dans le cœur du texte puis de la réflexion proposée par le sujet, celui de la *différence*, qu'elle soit ou non, causée par une situation de handicap. Le passage à l'écriture doit être impérativement précédé par un temps de réflexion approfondi, mis à profit pour produire une problématique en réponse au sujet proposé. Cette problématique une fois posée, elle permettra au candidat d'esquisser et de structurer sa réponse dans l'élaboration d'un plan clair, progressif, aux articulations nettement marquées : cette étape, naturellement, s'effectue au brouillon, de manière à pouvoir *essayer* plusieurs pistes d'analyse avant de fixer son choix et de l'ancrer avec sûreté lors de la phase de rédaction.

On rappellera ensuite l'importance du choix des arguments et des exemples, pris pour partie dans le texte support, pour partie dans sa propre culture générale, ce qu'ont parfaitement mis en œuvre les candidats ayant produit d'excellentes copies.

On insistera sur la nécessité de faire appel à des exemples de domaines culturels, artistiques et historiques à la fois variés et clairement référencés (nature de l'exemple, titre, auteur). Il convient impérativement de conserver plusieurs minutes en fin d'épreuve pour se relire patiemment et veiller tout particulièrement à la maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, vocabulaire).

On soulignera également, comme chaque année, qu'il est primordial, au cours de l'année de préparation du concours, de pratiquer plusieurs entraînements, si possible dans des conditions proches du concours, et d'étoffer sa culture personnelle par la fréquentation régulière de nombreuses œuvres, qu'elles soient littéraires ou non, patrimoniales ou contemporaines, afin d'être en mesure de se confronter aux enjeux du temps présent.

2.1.8 Remarques d'ordre général pour l'épreuve écrite disciplinaire de français

Qualité calligraphique des copies dans leur ensemble

La majeure partie des copies présentent un propos clair et construit. Les copies sont soignées et lisibles.

Peu de candidats ont proposé des tableaux permettant une meilleure lisibilité (cf. I) exercices 1 et 3).

Les productions sont globalement claires mais gagneraient en lisibilité par l'usage de phrases plus courtes. La structuration des paragraphes n'est pas maîtrisée. Les références culturelles ne sont pas écrites dans le respect des normes (soulignées). Des propos confus et répétitifs entravent la lisibilité globale. Les productions sont globalement structurées (introduction développement conclusion). Globalement, les candidats ont accordé du soin à leur présentation. Hormis quelques copies, la qualité calligraphique est ainsi à souligner. La majorité des copies est rédigée dans une écriture lisible et soignée. Certaines présentent, en outre, une très belle calligraphie. L'écriture soignée est majoritairement réalisée en écriture cursive. Certains candidats semblent avoir eu des difficultés à gérer leur temps pendant l'épreuve, ce qui fait que l'écriture et la présentation du développement ont été de moins en moins soignées. Quelques copies, pénibles à déchiffrer, ont présenté une écriture difficilement déchiffrable.

Qualité lexicale

Celle-ci est globalement correcte mais peu précise à l'exception de quelques copies. Le vocabulaire employé est courant mais rarement soutenu. Certaines copies font montre, par ailleurs, d'une pauvreté lexicale et de l'usage de mots inappropriés. La qualité du vocabulaire varie selon les copies.

2.1.8 Remarques d'ordre général pour l'épreuve écrite disciplinaire de français

Correction syntaxique

Dans l'ensemble, une syntaxe satisfaisante et des propos clairs ont été appréciés par le jury. Cependant, quelques copies ont fait montre d'oublis de mots ou présentaient des phrases incorrectes : ... *des cultures aussi qu'aux époques* ... ; *se ressemblent tant dans leurs comportements que dans celle d'être physiquement*. Dans quelques copies, les phrases étaient dans l'ensemble bien construites mais le lexique était assez pauvre. Les phrases simples n'ont été que très peu enrichies. Les phrases trop longues se perdaient, quant à elles, par un usage trop important de connecteurs logiques ou dans des circonvolutions peu nécessaires. L'absence régulière de majuscules a, également, été relevée dans certaines copies. Le jury a regretté également de lire de nombreuses répétitions et des phrases sans verbe, mal construites. Quelques tournures de phrases incorrectes ont, par ailleurs, été relevées comme « *qu'es qu'une norme à qui et a quoi ; s'applique t'elle ?* » L'emploi de *malgré que*, , est, en outre, à éviter. Quelques "copies fleuves" mériteraient une simplification syntaxique.

L'utilisation intempestive des guillemets, de l'abréviation « etc » ou encore des trois petits points, a trop souvent été relevée. La maîtrise orthographique est satisfaisante pour certaines copies mais l'orthographe grammaticale reste à travailler : accords en genre et en nombre essentiellement. Une attention particulière devra être portée sur les chaînes d'accords. Une attention est portée à la qualité orthographique, cependant de nombreuses erreurs persistent. La qualité orthographique est à travailler pour de nombreux candidats.

Nature des erreurs les plus fréquentes

Orthographe lexicale

orthographe lexicale non maîtrisée : *atronote ; univer ; parmi ; malgré ; la plupart ; indirectement*

relations graphie/phonie erronées : *tolérent ; poiterine ; handicapé ; surremen ; caotique ; andispor ; emplifie*

absence d'accent sur la lettre "e"

erreurs lexicales notables : *la cour (s) des marginales ; les points de vu ; font parti ; champs lexical ; d'avantage/ davantage ; l'imensité ; préfixe ; qu'elles places, la plus part, erreurs médicaux ; ammener ; constamment ; en temps que/en tant que ; come ; naratrice ; alusion ; bizar ; rejettons ; d'être peus tolérant ; reigne ; appartenir ; conserné*

Orthographe grammaticale

erreurs d'auxiliaire : *la norme qui leur ai imposée ; veiller à ce qu'il n'y est pas de rejet ;*

erreurs relatives à la chaîne d'accord dans les groupes nominaux et dans les groupes Sujet/Verbe dont voici un florilège : *deux adjectif ; une île entouré ; une chose péjoratif ; des route sineuse ; aux personne ; un avis trancher ; les mêmes compétence ; la norme créé par la société ; les mots dures ; les codes sociaux ; quelqu'un de différents ; des effets néfaste ; les critères physiques dits normals ; les règles établit ; ils regardait l'enfant ; les bébés qui lui appartenait ; ceux qui la refuse ; Les enfants et les jeunes adultes se prépare ; ils sentaient bons cette différence moteur ; le développement personnelle ; tout cela font de lui ; le regard des autres changent ; un petit garçon naît champi*

erreurs relevant des homophones : *se/ce ; et/est ; à/a ; se que vaut ; qui permettent sont fonctionnement*

erreurs relatives à la conjugaison et à l'infinitif des verbes : *à évolué ; à régressée ; on les a tué ; on été fait ; il a bien était ; on peu ; les enfants pleure ; les effets positifs que procurent la norme ; L'auteur veux ; les normes évoluées ; les gens n'ose ; cette partie nous mets ; nous dépeind ; on peut se demandait*

erreurs relatives à l'orthographe du participe passé : *a mit ; il est exclus ; ils sont vu ; être juger ; il a finit ; il a prit ; il a mit ; ce qui lui a valut*

ORTHOGRAPHE

- Nombre de candidats ayant obtenu la totalité des points : 80 sur 691 (11,6%)
- Nombre de candidats n'ayant pas obtenu la totalité des points : 611 sur 691 (88,4%)

2.2 Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Durée : 3 heures | Coefficient : 1

Programme de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques pour la session 2023 :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4
- de la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)).

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

L'épreuve se compose de six exercices indépendants.

Elle est notée sur 20 et une note globale inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/7559/download>

2.2.1 Moyennes et répartition des notes

Concours	Moyenne des candidats présents	Répartition des notes				Moyenne des candidats admissibles
		0 à 5	> 5 à 10	> 10 à 15	> 15	
Concours externe public	12,24	6,1%	25,9%	40,1%	27,9%	13,87
3 ^{ème} concours public	11,21	11,1%	23,0%	48,9%	17,0%	14,56
2 nd concours interne public	11,36	19,6%	19,6%	32,6%	28,3%	14,66
Concours externe privé	12,03	9,3%	27,9%	32,6%	30,2%	14,34
2 nd concours interne privé	10,06	12,5%	25,0%	62,5%	0,0%	12,00

2.2.2 Présentation des questions et observations du jury

✓ Exercice 1

Présentation

Le premier exercice évaluait les compétences et connaissances des candidats en géométrie et en grandeur et mesure.

Le candidat devait s'appuyer sur le théorème de Pythagore pour calculer une longueur manquante et sur sa réciproque pour démontrer.

La troisième partie de l'exercice nécessitait une maîtrise du calcul avec la formule donnant la vitesse moyenne mais également de la conversion d'unité de mesure sexagésimale.

Observations

Il a été constaté une maîtrise du théorème de Pythagore mais une difficulté à utiliser sa réciproque et à la nommer.

À la troisième question, les candidats ont utilisé la formule de la vitesse moyenne. Ils ont souvent été en difficulté dans la conversion de 2.57 h .

Exercice 2

Présentation

L'exercice 2 consiste à résoudre deux problèmes de partage indépendants. Leur résolution s'appuie sur la mise en équations de ces problèmes et l'utilisation du calcul sur les fractions pour résoudre les systèmes d'équations obtenus.

Observations

Les candidats ont déterminé facilement la proportion de c par rapport à la somme totale et les valeurs de a, b, et c, même s'ils confondent souvent la notion de parts et part de la somme.

Il est à noter que la mise en équation n'est pas toujours abordée. Certains candidats ont employé l'expression « en fonction de » et ont voulu faire intervenir des fonctions. Par ailleurs, des candidats ont utilisé l'écriture décimale au lieu de l'écriture fractionnaire, mais avec des valeurs approchées ce qui ne facilitait pas la résolution.

Exercice 3

Présentation

L'exercice 3 sollicite les compétences et connaissances du candidat en programmation avec le logiciel Scratch et également en géométrie sur les triangles.

Il se compose de trois parties indépendantes. La première partie demande des réponses sans justification en s'appuyant sur la lecture du script. A la deuxième partie le tracé sollicité amène le candidat à mettre en évidence sa maîtrise de la programmation et ses connaissances sur le triangle ainsi que ses connaissances sur la notion d'échelle. Le transfert de ces dernières est évalué à la dernière question en modifiant une donnée.

Observations

Les candidats ont majoritairement bien réussi aux questions de la première partie. Mais la mise en application de ces connaissances aux questions 1 et 2 atteste d'une maîtrise succincte de la programmation. Les candidats ont difficilement réalisé le tracé en raison des consignes « s'orienter à 90 » et « avancer de côté pas ». Il a été constaté des triangles concentriques ou sans réduction de mesure. Par ailleurs, pour certains candidats, le nom d'hexagone ne renvoie pas à une figure de 6 côtés et ils le confondent avec un octogone.

Exercice 4

Présentation

L'exercice 4 se compose de deux parties indépendantes sollicitant les compétences et connaissances relatives aux notions des mesures de périmètre d'Aire, de masse, de volume et de proportionnalité.

A la première partie, les compétences sollicitées sont le calcul de longueurs, (notamment à l'aide du théorème de Pythagore), le calcul d'aires et l'utilisation de la proportionnalité pour calculer une masse.

La deuxième partie de l'exercice amène le calcul de masse et de volume. Lors de cette dernière le candidat doit mettre les différentes compétences en relation pour répondre aux questions : calcul d'un pourcentage et mise en équation des données, calcul d'un volume, d'une fraction de ce volume puis partage en un nombre de pots.

La formule du volume a été précisée dans le sujet, contrairement à l'Aire et plus particulièrement celle d'un demi-disque (représentée par l'entrée).

Observations

Les candidats ont majoritairement réussi la première partie de l'exercice 4. Les erreurs proviennent de la confusion entre les formules de calculs de l'Aire du Disque et de son périmètre, mais également de la difficulté à arrondir à l'unité. Cependant la formule du calcul de l'Aire du triangle rectangle est connue et appliquée. À nouveau le tracé demandé n'est pas réussi : La représentation à l'échelle 1 : 80 manque souvent de précision.

À la deuxième partie, la question B1 est la plus échouée de tout le sujet. Les candidats n'ont pas pris en compte la notion de masse totale avant la cuisson : ils ont oublié que la masse totale comprend les fraises mais également le sucre. C'est-à-dire la masse recherchée. La mise en équation fut une difficulté. Par ailleurs, il est à noter une difficulté de conversion de 40 litres en cm^3 à la question B3. Il a été observé une erreur récurrente dans l'application de la formule donnée dans le sujet : $V=Bxh$ où B a été interprété comme diamètre de la base et non aire de la base.

La maîtrise de l'Aire du disque était décisive.

Exercice 5

Présentation

Les questions de l'exercice 5 sont dépendantes et permettent de répondre à une situation concrète de vie de classe (construction d'une frise). Elles amènent le candidat à utiliser des compétences et des connaissances liées aux mesures de longueurs, aux conversions et aux arrondis.

La lecture de la situation apporte d'importants éléments indispensables à sa résolution.

Le candidat est amené à écrire une formule pour effectuer un calcul et à interpréter une formule donnée.

Observations

Les réponses données sont souvent incohérentes avec la situation par les nombres disproportionnés. Mais il est à noter que les questions 1 et 2 ne sollicitant pas le tableur furent mieux réussies.

En effet, l'écriture d'une formule et l'interprétation d'un résultat furent discriminants pour les candidats.

Nombreux d'entre eux n'ont pas répondu aux questions 3a et 3b. Au-delà de la syntaxe utilisant le signe X au lieu de *, Les formules sont incorrectes et manquent de cohérence.

Exercice 6

Présentation

L'exercice 6 demande de la part des candidats une maîtrise des compétences et connaissances liées aux calculs de probabilités. La première question consiste à compléter un tableau à double entrée à partir de la lecture de l'énoncé et d'un calcul de pourcentage.

Il est demandé ainsi de donner les probabilités sous la forme d'une fraction irréductible. Les questions de l'exercice sont progressives en difficulté et le tableau est la base de l'ensemble des questions.

Observations

Les candidats ont majoritairement réussi les trois premières questions. Elles ne sollicitent qu'un seul calcul par réponse et la mise en fraction irréductible n'a pas posé de difficulté. La dernière question demandant aux candidats de réaliser une succession de calculs fut un obstacle pour quelques candidats.

Il est à noter quelques confusions entre $0.04 = 4\%$ et 0.04% .

2.2.3 Préconisations et conseils pour se préparer à l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Les commissions invitent les candidats à maîtriser de manière automatique les compétences de cycle 4 de Mathématiques et plus spécifiquement les formules des calculs de mesures. Les premières parties des exercices indiquaient précisément les formules à utiliser. Les secondes parties nécessitaient de les mettre en relation et une maîtrise suffisante pour être capable de les définir.

Les questions des premières parties des exercices étaient explicites et leur formulation accompagnait le candidat dans le choix du calcul. Les secondes parties des exercices nécessitaient une plus grande maîtrise des compétences par la succession des calculs et des formules à utiliser pour répondre aux questions.

Une majorité des candidats a suivi les conseils formulés lors des précédentes épreuves.

Il est important de les rappeler :

- connaître les attendus de fin de cycle 4 et s'entraîner à l'aide des outils Eduscol ;
- présenter sa copie de manière lisible et structurer son raisonnement ;
- vérifier la vraisemblance des réponses obtenues ;
- s'entraîner aux conversions des différentes unités de mesure. (Sexagésimale, conversion des litres en cm^3 ... en utilisant des nombres décimaux) ;
- avoir des connaissances de base sur les fractions et les nombres décimaux (programme de la seconde générale et technologique) ;
- avoir une connaissance des propriétés des figures géométriques usuelles ;
- connaître les différents théorèmes : Pythagore et Thalès.

2.2.3 Préconisations et conseils pour se préparer à l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- maîtriser les calculs des aires, des volumes, et périmètre. Envisager toutes les formes géométriques et tous les solides ;
- s'entraîner à donner une valeur approchée ou à donner une valeur arrondie.

Il conviendrait de compléter cette liste :

- s'entraîner à mettre en équation des problèmes et à les résoudre ;
- s'entraîner à utiliser les tableurs de calculs ;
- s'entraîner à réaliser des tracés en utilisant une échelle et comprendre la signification de l'échelle.
- se familiariser avec le logiciel Scratch pour traiter la partie algorithmique et programmation du programme.

2.2.4 Remarques d'ordre général l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Les candidats ont acquis de manière générale les compétences ne nécessitant pas une succession de calculs ou de réflexion. Une majorité d'entre eux a veillé à soigner la présentation et à justifier les réponses.

Néanmoins, l'enrichissement du vocabulaire mathématique et une meilleure maîtrise des signes mathématiques faciliteraient l'explicitation de leur raisonnement.

En outre, les correcteurs invitent les candidats à vérifier leurs résultats par leur cohérence mais également en raison de la fragilité des techniques des calculs algébriques observée.

2.3 Épreuve écrite d'application

Durée : 3 heures | Coefficient : 1

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une **démarche d'apprentissage progressive et cohérente**.

Le **candidat a le choix au début de l'épreuve** entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- **sciences et technologie ;**
- **histoire, géographie, enseignement moral et civique ;**
- **arts.**

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.



Pour télécharger le sujet de l'épreuve écrite d'application :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/7553/download>

Sciences et technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.

Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).

Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Arts

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine **deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.**

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).

Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Les domaines concernés seront traités successivement avec une présentation de chaque sujet suivie des conseils du jury.

2.3.1 Moyennes et répartition des notes

Concours	Moyenne des candidats présents	Répartition des notes				Moyenne des candidats admissibles
		0 à 5	> 5 à 10	> 10 à 15	> 15	
Concours externe public	12,27	2,4%	25,0%	54,4%	18,2%	13,56
3 ^{ème} concours public	9,66	9,7%	47,0%	41,0%	2,2%	12,19
2 nd concours interne public	9,97	13,0%	34,8%	45,7%	6,5%	12,05
Concours externe privé	10,85	2,3%	44,2%	46,5%	7,0%	11,79
2 nd concours interne privé	8,69	25,0%	37,5%	37,5%	0,0%	10,50

2.3.2 Choix des candidats et moyennes par sujets

Concours	Sciences et technologie		Histoire, géographie, enseignement moral et civique		Arts	
	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.
Concours externe public	39,5%	12,24	51,8%	12,40	8,8%	11,59
3 ^{ème} concours public	40,3%	10,47	48,5%	9,04	11,2%	9,43
2 nd concours interne public	30,4%	10,71	52,2%	8,00	17,4%	11,19
Concours externe privé	37,2%	11,67	55,8%	10,38	7,0%	10,33
2 nd concours interne privé	0,0%	----	66,7%	9,33	33,3%	6,75

2.3.3 Épreuve écrite d'application : Sciences et technologie

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.

Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

2.3.3.1 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

Les membres du jury ont observé une grande hétérogénéité dans les copies. Certains candidats font preuve d'un bon niveau scientifique et pédagogique ainsi que d'une maîtrise orthographique satisfaisante. Dans l'ensemble, les candidats s'attachent à traiter toutes les questions.

Cependant, la démarche scientifique est trop peu souvent proposée et la plupart du temps, il apparaît que les connaissances scientifiques nécessaires, à maîtriser, pour enseigner à des élèves d'école primaire sont insuffisantes. De nombreux candidats semblent recourir systématiquement à la diffusion d'images documentaires comme support d'enseignement et n'envisagent pas l'observation directe et la manipulation. La réussite à cette épreuve dépend des connaissances des candidats en didactique des sciences.

Le jury tient à rappeler qu'il est essentiel de justifier et d'argumenter toutes les réponses, de les structurer et de veiller à la précision des termes employés. Une réponse claire, syntaxiquement correcte et avec une orthographe juste est légitimement attendue de la part de candidats à un concours du professorat. Si les documents sont généralement bien décrits, l'analyse apparaît par trop superficielle.

Une connaissance du développement de l'enfant est nécessaire pour proposer des contenus correspondant aux capacités théoriques des élèves selon le niveau d'enseignement. Trop souvent les contenus proposés par les candidats ne sont pas adaptés au niveau de la classe, principalement concernant les enseignements scientifiques en cycle 1. D'une manière générale, rares sont les propositions d'activités de remédiation.

2.3.3.2 Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve

Le jury recommande une connaissance précise de la démarche scientifique en situation d'enseignement. La démarche d'investigation peut être mise en œuvre en classe. D'une manière générale, il est intéressant de disposer de situations pédagogiques riches et variées pour optimiser l'enseignement proposé. Des connaissances scientifiques solides sont bien entendu requises.

Il peut être nécessaire de relire les questions afin d'en bien saisir l'attendu et composer une réponse complète qui lui corresponde. Les énoncés avec plusieurs questions ne sont parfois que partiellement renseignés.

En complément des connaissances du domaine, il est vivement conseillé aux candidats de savoir rédiger des réponses claires et précises et explicites. Des idées organisées dans des phrases courtes sont appréciées des correcteurs. Les candidats ne doivent pas hésiter à utiliser des schémas ou des tableaux comme éléments de réponse. La maîtrise d'un lexique précis tant du point de vue scientifique que pédagogique s'impose.

2.3.4 Épreuve écrite d'application : histoire, géographie, enseignement moral et civique

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires

2.3.4.1 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

Le jury tient à saluer le travail de préparation de plusieurs candidats. Ceux qui possèdent des acquis didactiques, particulièrement la démarche inductive en géographie, se démarquent singulièrement. Les membres du jury ont valorisé la volonté de faire de la géographie en partant du terrain que ce soit en prenant en compte le contexte de l'école, en proposant une sortie dans le quartier ou en partant des pratiques de transport des élèves. D'une manière générale, les documents iconographiques ont été fortement utilisés.

Cependant, la majorité des copies n'établit pas de lien avec le patrimoine local en histoire ou avec l'environnement de l'école en matière de transports quotidiens en géographie. Peu de copies s'attachent aux liens entre les infrastructures, les types de déplacements et les moyens de déplacements. Le sujet en géographie portait sur les déplacements quotidiens et non pas sur les déplacements en général. Comme trop souvent encore, un nombre

significatif de copies reste limité à la description des documents sans répondre réellement à la consigne de construction de séquence ou de séance.

De nombreuses copies sont truffées de lieux communs en géographie notamment en lien avec le développement durable. Dans ces séquences centrées sur le développement durable est oubliée la dimension géographique ou bien l'articulation aux enjeux de la géographie. En histoire, le texte, complexe mais riche, a été peu utilisé.

Une réponse argumentée et clairement rédigée est attendue de la part d'un candidat qui prétend structurer le savoir des élèves. On trouve trop de copies dans lesquelles les réponses aux questions sont noyées dans un flot rédactionnel et souvent insuffisamment explicitées.

La mise en œuvre pédagogique reste encore très fragile dans les éléments des réponses apportées par les candidats auxquels une classe doit être confiée à la rentrée suivant leur réussite au concours. Les questions ou consignes posées, les critères de réussite, les éléments de différenciation sont superficiellement présentés. Des propositions concrètes d'évaluation des apprentissages sont souvent négligées.

2.3.4.2 Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve

L'épreuve d'application impose à chaque candidat de mettre à jour ses connaissances disciplinaires et de savoir identifier la nature et les potentialités des documents fournis tout en portant un regard critique sur le corpus.

Il importe de s'entraîner à problématiser les éléments du sujet et de répondre de manière claire et précise aux questions posées.

Cela suppose de bien lire le sujet.

Bien entendu, il convient de ne s'appuyer sur un concept ou une approche pédagogique que lorsqu'il est bien maîtrisé. Ainsi, il est recommandé de choisir des propositions didactiques qui soient transposables en classe tout en respectant les programmes. La séance sera détaillée en indiquant l'objectif d'enseignement, les compétences travaillées, les consignes proposées aux élèves, les critères de réussite, les étapes de l'apprentissage, les modalités de la différenciation, les différentes formes d'évaluations mises en œuvre, au minimum. Il est essentiel de bien cerner l'enjeu de l'évaluation et son articulation avec la différenciation.

Le jury conseille de ne pas résumer l'exploitation pédagogique à une simple énumération du contenu d'un document utile à l'étude du sujet. En effet, certains candidats mettent en évidence les points forts des documents mais ne développent pas la manière dont ils vont les utiliser concrètement avec les élèves.

Enfin, il est capital de prendre le temps d'une relecture orthographique et syntaxique afin de restituer un écrit conforme aux attendus de maîtrise de la langue.

2.3.5 Épreuve écrite d'application dans le domaine des Arts

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

2.3.5.1 Remarques d'ordre général sur l'ensemble des copies

L'épreuve écrite d'application dans le domaine des arts a confirmé la qualité de la préparation assurée par certains candidats et la désinvolture de certains autres.

Pour les candidats bien préparés, les différentes étapes de la démarche de création sont mises en évidence : la problématique est posée, la situation de découverte et d'exploration est envisagée et le lien entre la séance et les œuvres est présenté. Suite à l'analyse critique de la fiche de préparation et à l'identification de ses dimensions manquantes, des réajustements concrets sont proposés par les candidats. On note toutefois une confusion entre fiche de préparation et support de séance dans l'analyse du sujet relevant de l'histoire des arts.

2.3.5.2 Conseils aux candidats pour se préparer à l'épreuve

Il convient de rappeler les enjeux de l'éducation artistique et culturelle, des enseignements artistiques et de l'histoire des arts : une éducation à l'art et par l'art ! Afin de traiter le sujet, il importe donc de le problématiser dans l'esprit des enjeux ainsi précisés.

Au moment de faire des propositions de mise en œuvre avec les élèves, il importe de contextualiser la séance et de considérer la pertinence des activités proposées au regard des attendus didactiques et pédagogiques du

programme. Il est également nécessaire de commenter le choix des œuvres du sujet et d'évaluer leur pertinence par rapport aux autres œuvres de référence possibles.

2.3.5.3 Observations concernant les réponses des candidats

Le jury rappelle que l'analyse doit prendre appui sur l'ensemble du corpus documentaire dont il convient de faire une analyse critique en relevant les éléments supports à l'argumentation et les éléments à remettre en cause. Il semble indispensable de rappeler qu'un candidat à un concours de cadre A de la fonction publique doit être en capacité de servir une démonstration, ce qui consiste au minimum à structurer l'écrit en justifiant et argumentant ses choix. Quelques candidats livrent une analyse pédagogique de la fiche de préparation sans prendre en compte la dimension didactique des arts plastiques. Il est utile de posséder un bagage culturel suffisant pour mobiliser des connaissances culturelles et artistiques en lien avec les œuvres et/ou les artistes qui sont évoqués dans le sujet.

L'importance de la rencontre/de la confrontation des élèves aux œuvres afin d'exprimer un ressenti, de faire le lien avec le vécu et la sensibilité de l'élève est bien prise en compte par les meilleurs candidats. Ceux-ci veillent à accorder une place de choix à la verbalisation et aux échanges entre pairs.

En revanche, le jury s'inquiète des carences observées concernant le lexique spécifique aux arts et aux notions plastiques, ce qui pénalise les candidats. Plus alarmant, le peu de réflexion des candidats sur les modalités d'évaluation des progrès des élèves dans le domaine artistique.

Enfin, il n'a pas été observée de copie sans aucune erreur orthographique !

3 Épreuves d'admission

3.1 Nombre de candidat admissibles et seuils d'admissibilité

Concours	Candidats présents	Candidats admissibles		Seuil d'admissibilité (moyenne)	Nombre de postes
		Nombre	%		
Concours externe public	457	334	73,1%	10,50	230
3 ^{ème} concours public	136	52	38,2%	11,83	23
2 nd concours interne public	47	29	61,7%	10,00	17
Concours externe privé	43	31	72,1%	10,50	12
2 nd concours interne privé	8	5	62,5%	10,33	2

3.2 Candidats admissibles :

Concours	Admis		Admis sur LC		Refusés		Éliminés*		Absents		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Concours externe public	230	68,9%	26	7,8%	60	18,0%	8	2,4%	10	3,0%	334
3 ^{ème} concours public	23	44,2%	14	26,9%	12	23,1%	1	1,9%	2	3,8%	52
2 nd concours interne public	17	58,6%	4	13,8%	6	20,7%	2	6,9%	--	0,0%	29
Concours externe privé	12	38,7%	4	12,9%	11	35,5%	4	12,9%	--	0,0%	31
2 nd concours interne privé	2	40,0%	2	40,0%	1	20,0%	--	0,0%	--	0,0%	5
TOTAL	284	63,0%	50	11,1%	90	20,0%	15	3,3%	12	2,7%	451

*note éliminatoire ou absence à une des deux épreuves d'admission

3.3 Moyennes par épreuves des candidats admissibles

Épreuve	Concours externe public	3 ^{ème} concours public	2 nd concours interne public	Concours externe privé	2 nd concours interne privé
Français	13,60	15,11	13,19	13,76	13,10
Mathématiques	13,87	14,63	14,66	14,34	12,00
Application	13,56	12,26	12,05	11,79	10,50
<i>Sciences et technologie</i>	13,59	12,24	12,82	12,71	---
<i>Histoire-Géo-EMC</i>	13,48	12,23	10,17	11,38	10,50
<i>Arts</i>	14,11	12,67	11,75	10,33	---
Moyenne générale	13,68	14,08	13,30	13,30	11,87

3.4 Moyennes par épreuves d'admission

Épreuve	Concours externe public	3 ^{ème} concours public	2 nd concours interne public	Concours externe privé	2 nd concours interne privé
Leçon	12,15	11,76	10,38	11,73	12,60
Entretien	12,15	11,99	12,57	12,45	12,60
Langue vivante*	13,05	12,83	11,10	12,62	1,00
Moyenne des épreuves d'admission	12,08	11,44	11,09	11,59	12,60
Moyenne globale	12,61	12,27	11,82	12,02	12,36

*seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte (10% des candidats inscrits ne se sont pas présentés)

3.5 Moyennes des candidats admis

Concours	Admis sur liste principale	Moyenne épr. écrites d'admissibilité	Moyenne épr. orales d'admission	Moyenne globale des admis	Seuil admission sur liste principale	Admis sur liste complémentaire	Seuil admission sur liste complémentaire
Concours externe public	230	14,15	14,56	14,43	11,00	26	10,00
3 ^{ème} concours public	23	14,86	16,01	15,62	12,94	14	10,44
2 nd concours interne public	17	13,86	15,08	14,67	10,72	4	10,00
Concours externe privé	12	14,64	16,86	16,12	13,83	4	12,00
2 nd concours interne privé	2	12,33	16,50	15,11	14,89	2	11,33

3.6 Profil des candidats admis

Concours	Femmes	Hommes	Âge moyen	+ jeune	+ âgé(e)
Concours externe public	82,6%	17,4%	26 ans	22 ans	49 ans
3 ^{ème} concours public	82,7%	17,3%	40 ans	27 ans	52 ans
2 nd concours interne public	79,3%	20,7%	33 ans	22 ans	45 ans
Concours externe privé	90,3%	9,7%	27 ans	23 ans	43 ans
2 nd concours interne privé	80,0%	20,0%	43 ans	22 ans	45 ans
	82,9%	17,1%			

3.7 Épreuve de leçon

Durée : 1 heure | Coefficient : 4

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

3.7.1 Répartition des notes

Concours	0	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10	> 10 et ≤ 15	< 15
Concours externe public	0%	7%	28%	33%	33%
3 ^{ème} concours public	0%	12%	36%	14%	38%
2 nd concours interne public	3%	24%	17%	24%	31%
Concours externe privé	0%	7%	33%	30%	30%
2 nd concours interne privé	0%	0%	40%	20%	40%

3.7.2 Durée des exposés de l'épreuve de leçon en français et en mathématiques

Environ 65% des candidats ont présenté un exposé en français et 59% en mathématiques d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes alors qu'un cinquième d'entre eux s'est exprimé moins de 10 minutes.

3.7.3 Compétences langagières des candidats

3.7.3.1 Réussites observées

Généralement, les candidats s'expriment dans une langue claire et entrent facilement dans l'échange. L'expression orale est fluide. Les candidats sont à l'évidence bien préparés à cet exercice. Les candidats présentent un exposé bien structuré en proposant une introduction générale, une analyse des documents puis la présentation de la séance.

Le propos, structuré de manière assez stéréotypée, est cependant pertinent. L'enjeu du domaine est abordé ainsi que les consignes, la présentation des documents, la place de la séance, le niveau, le cycle, les compétences, les

objectifs, les prérequis, les phases d'apprentissage ainsi que les prolongements. Les questions posées sont plutôt bien comprises par les candidats.

Ils font preuve d'écoute et d'ouverture. Ils sont, en outre, à l'écoute des questionnements et des remarques avec un respect marqué des règles de politesse. Un bref descriptif de chacune des pièces du dossier a permis au jury d'apprécier la bonne compréhension des ressources proposées. Les candidats se sont bien saisis de la problématique, à savoir la présentation d'une séquence d'apprentissage en français et en mathématiques dans un des trois cycles de l'école primaire. Le jury a, également, apprécié ceux qui étaient en capacité d'énoncer le plan de leur exposé.

Quelques candidats l'ont, d'ailleurs, bien préparé. Ils se sont montrés capables d'énoncer un propos construit, cohérent suivant un cheminement sans avoir besoin de lire leurs notes. Quelques candidats ont également été capables de resituer la problématique du sujet dans le cadre des éléments institutionnels comme le socle commun et les instructions officielles.

3.7.3.2 Difficultés relevées

Certains candidats peuvent avoir un langage moins professionnel. Des expressions familières voire des termes peu français ont été relevés comme l'emploi de ces formulations « *Si j'aurais* » ; « *Les enfants qui z'ont...* » ; « *ch'sait pas* » ; « *Ils vont avoir la pression* » ainsi que quelques régionalismes linguistiques très malvenus. Chez certains candidats, la qualité de l'expression est restée très hasardeuse. Le jury a constaté notamment un manque de maîtrise de la syntaxe. Des candidats ne se sont pas appuyés sur le dossier proposé. Les documents n'ont pas été utilisés comme appui à l'argumentation.

Le stress a nuit parfois aux propos. L'argumentation a été parfois laborieuse notamment en cas de déficit de connaissances. Des candidats ont fait montre de propos confus, n'ont pas levé la tête de leurs notes et se sont même perdus dans ces dernières.

Quelques candidats ont éprouvé des difficultés à entrer dans l'entretien. Certains ont semblé agacé par les questions posées par le jury n'incarnant pas une posture professionnelle convenable. Le manque d'expérience de stage est vite apparu comme un obstacle à l'argumentation.

Quelques candidats ont également éprouvé des difficultés à exprimer leur pensée. Le propos, non construit, s'est résumé à un énoncé de la séance préparée. Quelques candidats n'ont pas du tout situé les éléments dans le contexte.

3.7.3.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

- Se munir d'un chronomètre pour gérer le temps
- Veiller à la qualité langagière. Soigner le niveau de langage, la syntaxe et le lexique utilisés. Mobiliser le bon registre de langue.
- S'appuyer sur les documents proposés afin de garantir l'utilisation d'un vocabulaire professionnel.
- S'appuyer sur tous les documents pour l'argumentation.
- Ne pas se contenter de présenter une synthèse ou le titre des documents mais plutôt une analyse réflexive basée sur un argumentaire en se projetant notamment sur les propositions pédagogiques qui suivront.
- Ne pas hésiter à se servir du tableau, mis à la disposition du candidat, pour illustrer son propos, structurer son propos et rendre sa présentation dynamique.
- Se détacher de ses notes, ne pas lire sa préparation. Structurer son propos par un plan et l'annoncer.
- Éviter de lire et de présenter longuement les différents documents du corpus. Ne pas paraphraser les documents.
- Structurer son exposé oral : annonce du plan, de la problématique, du développement et de la conclusion.
- Proposer une présentation du dossier qui ne soit pas linéaire.
- Éviter les débits de parole trop rapides.
- Ne pas recourir à la « récitation » du dossier et veiller à problématiser le sujet.
- Faire des liens entre les documents et le travail proposé aux élèves lors de la séance.
- Ne pas rédiger sa préparation mais plutôt opter pour un plan détaillé.
- Justifier ses choix pédagogiques et didactiques au-delà de la référence aux programmes (en lien avec une expérimentation, en lien avec les stades du développement de l'enfant, en lien avec un intérêt pédagogique comme par exemples l'interdisciplinarité, la place des valeurs de la République, de la citoyenneté, etc.
- Lire attentivement la consigne et ne pas perdre de vue la dimension relative à la différenciation pédagogique.

3.7.3.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

- Se positionner en tant que futur professionnel.
- Adapter sa posture : ne pas fuir le regard, s'adresser aux deux membres du jury, garder une posture physique correcte.
- Être à l'écoute et s'engager professionnellement dans l'échange avec le jury.
- Accepter la controverse professionnelle.

3.7.4 Connaissances des textes officiels énoncées lors des exposés

3.7.4.1 Réussites observées

Globalement, les guides et les documents institutionnels sont connus des candidats. Les domaines du socle commun et les programmes sont généralement cités avec précision. Une exploitation satisfaisante des documents proposés a été appréciée par le jury. Certains candidats possèdent de bonnes connaissances didactiques. Les meilleurs candidats ont su établir des liens explicites avec les textes officiels, notamment le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les séances ont, en règle générale, bien été construites s'appuyant sur une analyse fine des ressources proposées dans le corpus du dossier.

Les éléments des programmes proposés ont ainsi servi d'appui à la conception de la séance. Les meilleurs candidats ont su adopter un regard critique par rapport à certaines ressources. Ils ont, notamment, été en capacité de s'appuyer sur d'autres références théoriques pour étayer leur propos.

Les candidats ont présenté le corpus et placé leur séance dans une séquence conforme aux demandes institutionnelles. Certains candidats connaissent les états de la recherche, les guides officiels et s'appuient dessus pour proposer leurs séances sans formation préalable. Quelques candidats maîtrisent, en outre, la didactique des mathématiques.

3.7.4.2 Difficultés relevées

Des candidats ont éprouvé des difficultés à mobiliser les connaissances ou à faire des liens effectifs pour des applications en classe. Certains d'entre eux ont récité les guides comme des leçons apprises par cœur. Le jury a constaté également une méconnaissance des guides et des repères de progressivité. Les connaissances disciplinaires et didactiques sont lacunaires.

Les candidats ont eu parfois une connaissance très imprécise des programmes et des documents institutionnels. Les outils d'évaluation ne sont pas toujours connus. Les candidats les plus en difficulté ne sont pas parvenus à analyser les différentes pièces du dossier. Bien souvent, lors de leur présentation, ils se sont contentés de paraphraser ou de décrire les différents documents.

Ils ne possèdent pas de connaissances proposées en dehors de celles des documents. Certains documents qui auraient pu être utiles n'ont, par ailleurs, pas été exploités. Les candidats qui ont échoué à l'épreuve ont fait surtout montre de faiblesses d'ordre didactique. Les plus performants, quant à eux, ont réellement interrogé les apprentissages et les obstacles pouvant être rencontrés par les élèves. Les domaines du socle ont été très rarement cités d'emblée par certains candidats.

Le jury a fait le constat que les repères annuels de progressivité d'une part et que les guides et les recommandations ministérielles d'autres part étaient sous utilisés. Il y a eu peu de référence aux programmes en dehors de ce qui est proposé dans le corpus (exemple : peu de candidats ont mentionné des items transversaux pris dans le domaine du langage ou de l'éducation morale et civique).

Les éléments relatifs à la psychologie et au développement de l'enfant n'ont pas non plus été explicités ni exploités. Si le mot « guide » a régulièrement été repris lorsqu'il était mentionné dans les documents fournis, peu de candidats en connaissaient les contenus. Les candidats ne se sont pas non plus inscrits dans une vision curriculaire du parcours d'apprentissage.

3.7.4.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

- Bien s'appuyer sur les éléments fournis dans le dossier.
- Situer les documents du corpus dans leur ensemble. Les hiérarchiser en fonction de leur importance.
- Maîtriser quelques grands repères par rapport aux programmes, au socle et aux repères de progressivité.
- Lire les guides, en mémoriser les grands principes, s'appuyer sur ces derniers de manière explicite pour justifier ses choix didactiques et pédagogiques.
- Connaître les compétences prédictives à la réussite scolaire visées par le programme, les domaines et sous-domaines disciplinaires à enseigner ainsi que les démarches préconisées dans les guides.
- Réfléchir aux applications concrètes en classe en lien avec les recommandations.
- Incrire l'exposé davantage dans le cadre des repères de progressivité.
- Être en capacité de transférer des connaissances didactiques en gestes professionnels.
- Fournir des exemples.
- Mobiliser des connaissances générales pour les utiliser dans la séance proposée.
- Proposer une fiche de préparation permettant de clarifier le déroulement de la séance proposée.
- Il est également important d'apporter des réponses qui ont du bon sens et d'être en capacité de faire évoluer sa séance en fonction des échanges avec le jury.
- Oser adopter un regard critique,
- Alimenter son exposé de références, d'expériences vécues en classe et/ou d'illustrations non mentionnées dans le dossier.
- Appuyer ses propos sur des travaux de pédagogues.
- Posséder un regard plus distancié sur les programmes (notamment la maternelle et le cycle 4).
- En mathématiques, la schématisation doit être plus investie par les candidats.
- S'entraîner à parler en public.
- Exercer une veille pédagogique sur les derniers documents officiels diffusés.

3.7.5 Connaissances des textes officiels énoncées lors des entretiens

3.7.5.1 Réussites observées

Les cycles sont connus. Quelques candidats ont été capables d'énoncer des connaissances issues de la recherche en citant notamment quelques didacticiens ou scientifiques comme Vergnaud, Torossian, Brigaudiot et Dehaene. Quelques candidats sont capables d'énoncer des connaissances issues de la recherche. Les candidats ont cherché, réfléchi pour répondre aux questions.

Ils ont exposé avec précision la variété de leurs connaissances didactiques et disciplinaires. La plus part des candidats disent connaître les guides de référence. Ils ont adopté une posture professionnelle adéquate en prenant en compte les propositions de réflexion des membres du jury.

Les candidats qui ont réussi cette épreuve ont présenté des séances construites avec sérieux, en prenant en compte les difficultés des élèves. Une capacité à changer de point de vue chez certains candidats a été appréciée par le jury. Celui-ci a, par ailleurs, apprécié la capacité de certains d'entre eux à prendre en compte les questions posées pour faire évoluer leur représentation initiale. Cette posture laisse présager de bonnes capacités d'analyse réflexive. La volonté d'apporter une réponse aux questions données a été appréciée ainsi qu'une écoute attentive des remarques permettant d'entamer un cheminement réflexif.

Les candidats se sont souvent montrés ouverts à l'échange et à la controverse professionnelle. Ils ont su témoigner d'une bonne capacité de communication avec le jury. Ils ont engagé une véritable réflexion à partir du questionnement conduit.

3.7.5.2 Difficultés relevées

Le jury a noté chez certains candidats des propositions sans intention pédagogique véritable, un lexique professionnel fragile ou peu maîtrisé et une méconnaissance des recommandations institutionnelles. Certains candidats se sont montrés hésitants.

L'interdisciplinarité et la différenciation sont peu développées. Les candidats possèdent peu de références théoriques pour justifier leurs propos. Certains candidats ne sont pas en capacité de répondre à la question des documents institutionnels. Certains candidats présentent trop peu de connaissances didactiques et pédagogiques pour une mise

en œuvre pertinente dans différents contextes. Des candidats ont présenté des séances sans prise en compte de la réalité de la classe et de leur rôle d'enseignant.

Le vocabulaire didactique employé n'était pas toujours maîtrisé. Le jury a noté une méconnaissance de l'école maternelle et des stades du développement de l'enfant. Les connaissances didactiques restent, par ailleurs, le point faible. Les candidats ont insuffisamment établi des liens entre la théorie et les stages qu'ils ont effectués, notamment pour l'enseignement dispensé en école maternelle. Beaucoup d'entre eux confondent enseignement systématique du principe alphabétique et découverte de celui-ci. Les guides ministériels, quand les candidats ont affirmé en connaître l'existence, ont été peu exploités au cours de l'argumentaire. Les questions relatives à la progressivité des apprentissages trouvent des réponses approximatives.

Les candidats ont, par ailleurs, éprouvé des difficultés à entrer dans une démarche réflexive. Les candidats ont fait montre de peu de connaissances relatives aux sciences cognitives et aux processus d'apprentissage des élèves. Les propositions de différenciation proposées ne permettaient pas de faire progresser l'élève. Les variables didactiques nécessitent d'être mieux maîtrisées afin de pouvoir être judicieusement convoquées. Certains candidats ont dû être accompagnés dans la réponse alors qu'elle était parfois induite dans la question. D'autres encore n'ont pas été en capacité de se remettre en question.

3.7.5.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

- Posséder une bonne connaissance des courants pédagogiques. Savoir faire des choix.
- S'appuyer sur les guides et les documents d'Eduscol.
- Ne citer que les courants pédagogiques maîtrisés.
- Ne pas chercher à donner la bonne réponse mais plutôt à adopter une attitude réflexive.
- Proposer des pistes de réflexion pour une transposition des savoirs disciplinaires et didactiques dans les différents cycles et en prenant en compte l'hétérogénéité des élèves.
- Être capable de se saisir des questions du jury pour faire évoluer la séance proposée ou la représentation du métier.
- Connaître les grands principes relatifs à la psychologie, au développement de l'enfant et s'appuyer sur ces derniers pour justifier ses choix pédagogiques et didactiques.
- Faire le lien avec les écrits institutionnels connus et ceux présentés dans le dossier.
- Mener une réflexion approfondie sur les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Employer un registre de langue conforme aux attendus du référentiel métier.
- Accepter la controverse professionnelle.

3.7.6 Capacités à concevoir et à animer une séance

3.7.6.1 Réussites observées

Les candidats ont énoncé des consignes claires. La présentation a été structurée, la séance d'apprentissage comprenant différentes étapes. Les candidats font désormais bien la différence entre ce qui relève d'une séance et ce qui relève d'une séquence. Les candidats ont identifié les enjeux et les apprentissages sous-jacents. Les candidats ont été en capacité de présenter le déroulement de leur séance et de la situer dans une véritable séquence d'apprentissage. Le canevas d'une séance type est globalement connu. Les candidats ont proposé une activité en cohérence avec l'objectif visé. Ils ont, par ailleurs, énoncé des aides, des modalités de différenciation. Les procédures des élèves ont été analysées pour servir d'appui à une adaptation du travail. Les prérequis sont énoncés. Certains candidats ont énoncé leurs consignes.

L'objectif a été présenté ainsi que les compétences. Des candidats ont, en outre, inscrit leur leçon dans une démarche d'enseignement explicite en précisant aux élèves ce qui allait être travaillé. Les candidats ont pour la plupart réussi à se détacher du dossier et à faire des propositions issues notamment de leur expérience du terrain. Il y a eu des prestations remarquables pour des candidats qui ont fait preuve d'une réelle capacité à se projeter dans la classe, à imaginer la façon dont les élèves allaient réagir face à la situation, aux consignes et supports proposés et à adapter les gestes professionnels, en prenant appui sur une réflexion didactique et pédagogique de qualité.

3.7.6.2 Difficultés relevées

Des candidats se sont contentés de propositions sans inscrire leur leçon dans une séance ou une séquence. L'analyse des traces écrites ou procédures utilisées par les élèves était erronée. Les critères de réussite ont rarement été évoqués. Les consignes n'ont pas été clairement précisées. Très peu de candidats maîtrisent les différentes phases de l'apprentissage. L'enseignement explicite n'est pas suffisamment exploré. La démarche d'enseignement

explicite n'est pas maîtrisée. Pas ou peu de prérequis ont été présentés. Les modalités de différenciation n'ont pas été suffisamment précisées. Les propositions ne répondaient pas à l'objectif. Les objectifs ont souvent été imprécis dans leur formulation mais également dans leur définition. L'enseignement explicite n'est pas connu. Les bilans n'ont pas été évoqués. Les candidats ont encore trop souvent construit les séances sans prendre en compte la diversité des élèves et ne les ont pas placés en situation de recherche ni en interaction. Peu de candidats ont énoncé des critères de réussite pour évaluer l'atteinte de l'objectif visé. La différenciation pédagogique a souvent été réduite à la mise en place de tutorat. Peu de mention des gestes de tissage, traduisant le souci de relier l'avant et l'après de la tâche, a été relevée. Les candidats ont avancé un modèle d'enseignement traditionnel qu'il paraît urgent de questionner. Le constructivisme est encore très ancré : « *Les élèves doivent construire par eux-mêmes* ». La place de l'évaluation tout au long du processus d'apprentissage est à questionner. Le lien entre l'évaluation formative et la composition des groupes de différenciation n'est pas évident pour tous les candidats. Certains d'entre eux ont éprouvé des difficultés à analyser et exploiter les erreurs des élèves. Une méconnaissance de la définition des termes « pédagogique » et « didactique » utilisés par le candidat lors de l'exposé a été relevée par le jury.

3.7.6.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

- Incrire sa leçon dans une séquence.
- Respecter le déroulement d'une séance d'apprentissage.
- Bien faire la différence entre une « simple séance de mise en activité » et une situation d'apprentissage de référence.
- S'éloigner des situations qui restent encore trop souvent « constructivistes » et investir l'enseignement explicite.
- Structurer sa séquence en explicitant les éléments des programmes et du socle traités, les phases d'apprentissage, les modalités de travail, le rôle de l'enseignant et les tâches des élèves.
- Proposer une séquence qui respecte le rythme de l'enfant au regard des stades du développement notamment et qui peut, par ailleurs être porteuse de sens pour les élèves selon leur niveau de classe.
- Se fixer un objectif précis avant de construire sa séance.
- Ne pas paraphraser et se limiter à réorganiser les propositions du corpus.
- La passation des consignes doit être beaucoup plus précise et faire systématiquement l'objet d'une véritable formulation.
- Anticiper les difficultés potentielles des élèves, les leviers de différenciation pédagogique, les remédiations nécessaires et le prolongement de la séance.
- Proposer aussi des situations différenciées pour les élèves en réussite.
- Présenter les modalités d'évaluation envisagées et s'assurer que celles-ci sont bien en accord avec les objectifs et compétences visés.
- Participer à des stages en école dans différents cycles afin d'enrichir les observations du cycle 1 au cycle 3.
- Penser aux retours réflexifs à la fin de la séance.
- Les projets interdisciplinaires, ou pluridisciplinaires peuvent être intéressants à proposer car ils montrent une projection intéressante dans le métier d'enseignant.
- Veiller à construire un exposé fluide.

3.7.7 Analyse réflexive des candidats observée lors des exposés

3.7.7.1 Réussites observées

Les candidats ont été à l'écoute, dans l'échange et sont restés dans le sujet. Ils ont globalement répondu et ce, de manière cohérente. Les propositions pédagogiques proposées au regard des questions posées ont été, en règle générale, pertinentes. Les candidats ont fait montre d'une bonne capacité à analyser les documents du dossier.

Des candidats ont, en outre, fait preuve d'un début de réflexion pédagogique ou d'une capacité à adopter une posture réflexive. Ils ont proposé des adaptations pédagogiques complémentaires ou encore, ont ajouté des éléments pour préciser leurs propos. Ils ont pris en compte les remarques ou observations et ont tenté ainsi de réajuster leur séance. Les candidats ont montré la capacité à réfléchir lors de l'entretien, leur permettant ainsi de faire évoluer leur pensée.

Ils ont réinvesti leurs connaissances didactiques et pédagogiques pour engager une réflexion sur leurs futures pratiques professionnelles. Les échanges constructifs ayant permis de faire évoluer la construction de la séance ont été fortement appréciés par le jury.

Un grand nombre de candidat a montré l'importance de la prise en compte de l'erreur dans les processus d'apprentissage. Seuls les candidats excellents ont véritablement analysé les productions des élèves et ont anticipé leurs procédures pour envisager les réajustements à mener lors de la séance.

3.7.7.2 Difficultés relevées

Des candidats ne sont pas parvenus à élargir leurs propositions. Certains candidats ont éprouvé des difficultés à mettre du sens derrière des concepts théoriques. Le jury a constaté un manque de projection sur autre chose que la séance proposée, notamment dans la réalité de la classe. Les candidats n'ont pas été capable d'argumenter leurs choix, de s'appuyer sur les guides, sur les textes officiels, sur les travaux des chercheurs. Ils n'ont pas su également faire évoluer leur séance en s'appuyant sur les questions du jury.

3.7.7.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

- Utiliser l'ensemble des documents fournis dans le dossier.
- Investir davantage les documents institutionnels pour affirmer son propos.
- Défendre son point de vue en argumentant.
- Oser faire des choix.
- Modifier son point de vue au cours de l'échange avec le jury.
- Connaître les textes officiels.
- Ne pas hésiter à se détacher de la terminologie des concepts afin d'apporter des exemples concrets, proches de l'environnement des élèves.
- Bien écouter les questions du jury et rester attentif jusqu'au bout.
- S'assurer que les notions évoquées sont bien maîtrisées (maîtrise des définitions et des concepts comme par exemples l'enseignement explicite, l'abstraction, etc.).
- Anticiper la place de la réflexion et de la responsabilisation de l'élève dans ses apprentissages, la place du numérique, la maîtrise de la langue (place des écrits, de l'oral notamment), la citoyenneté.
- Anticiper les réponses possibles des élèves au questionnement proposé afin d'adapter l'enseignement conduit et les relances possibles.
- S'attacher, dans la réflexion, à une réelle mise en apprentissage des élèves.
- Apprendre à gérer le stress.

3.7.8 Analyse réflexive observée lors des entretiens

3.7.8.1 Réussites observées

Les candidats ont su perfectionner leur séance au cours de l'entretien. Ils ont été globalement dans l'écoute et dans l'échange. Ils ont, par ailleurs, cherché activement des pistes de réflexion répondant aux questionnements du jury. Les candidats ont été très attentifs aux questions posées et se sont évertués à y répondre. Ils n'ont d'ailleurs pas hésité à demander une reformulation des questions ou de préciser certaines questions.

La plupart a été à l'écoute et fait preuve d'analyse réflexive. Ils se sont ainsi montrés capables d'une distanciation permettant la réflexion. Certains candidats ont même été capables d'avoir une analyse réflexive rapide et non guidée.

3.7.8.2 Difficultés relevées

Des candidats ont été incapables d'argumenter des choix. Certains d'entre eux n'ont pas su changer leur point de vue malgré les différentes pistes proposées par le jury. Le jury a noté des difficultés à transposer les thématiques, les notions aux autres cycles pendant l'entretien. Les questions relatives au sens des apprentissages visés n'ont trouvé que peu de réponses pertinentes. Des candidats sont entrés difficilement dans une analyse réflexive au cours de l'entretien. Des candidats ont hésité trop souvent à se positionner clairement, à faire des choix (phonèmes ou graphèmes ? enseignement explicite ou constructivisme ?).

Les candidats ont eu, également, des difficultés à montrer leur capacité à argumenter en quoi l'activité proposée construisait ou consolidait les apprentissages fondamentaux et à démontrer leur capacité à faire preuve d'analyse réflexive.

3.7.8.3 Conseils pour se préparer à cette épreuve

- Visionner des vidéos de situation de classe : Canopé, site de l'Institut Français de l'Éducation, liens des fiches Eduscol.
- Utiliser les documents et ses connaissances pour argumenter les choix proposés.
- Prendre en compte les propositions et les éléments de l'entretien pour proposer des alternatives.
- Ne pas hésiter à prendre quelques secondes parfois pour construire sa réponse (s'autoriser quelques silences).
- Rester dans un positionnement ouvert : argumenter, justifier mais réfléchir tout de même aux pistes amorcées par le jury.
- Se projeter sur une transposition de la thématique abordée dans les deux autres cycles. Se projeter ainsi dans d'autres cycles.
- Penser au sens des apprentissages.
- Être en capacité de faire un vrai choix par rapport à une question précise et argumenter en fonction de ses connaissances.
- Être à l'écoute et prendre du recul sur ses propositions pour reconstruire de nouveaux éléments.
- Ne pas chercher une réponse attendue par le jury mais entrer dans un échange et une construction réflexive.
- Développer une attitude réflexive.
- Ne pas se limiter à des généralités.
- Prendre en compte les éléments de la recherche, les guides institutionnels.

3.7.8.4 Conseils d'ordre général pour se préparer à l'épreuve de leçon

- Connaître les documents institutionnels : programmes, repères annuels, guides fondés sur l'état de la recherche.
- Entreprendre impérativement des liens entre les programmes, le socle commun et les guides institutionnels.
- Lire de nombreux ouvrages didactiques dont notamment les guides fondés sur l'état de la recherche.
- Une réflexion doit être engagée sur le thème de l'enseignement explicite ainsi que sur la manière de l'intégrer dans sa pratique.
- La conception d'une séance doit avoir du sens en lien avec l'objectif visé mais également avec les documents du corpus.
- Être rigoureux dans la présentation de la séance en mentionnant les différentes phases, l'alternance des activités, la gestion du temps, les modalités de différenciation et d'évaluation.
- S'entraîner à construire des séances concises avec un objectif ciblé.
- L'analyse fine des travaux d'élèves et la mise en résonance des apprentissages conduits doivent être entreprises en s'appuyant sur les textes proposés.
- Penser aux dispositifs d'évaluation.
- Il est nécessaire de bien maîtriser les concepts pédagogiques. S'entraîner à présenter un exposé cohérent de 10 à 15 minutes.
- Présenter le plan de son intervention et les documents en les analysant.
- S'appuyer sur les documents du dossier et les utiliser à bon escient. Le corpus doit être le terreau de la réflexion des candidats.
- Prendre le temps de lire les différents documents qui le composent et de comprendre ce qui est demandé dans le sujet.
- Savoir définir et identifier les savoirs engagés pour ancrer la pratique au plus près des besoins des élèves.
- Ne pas penser que le jury attend un modèle unique, une seule réponse ou encore une seule solution au cours de l'entretien.
- Justifier ses choix en s'appuyant sur les programmes et les principes énoncés dans les guides.
- Envisager la classe au sein d'une école et d'un cycle.
- Être attentif aux pistes implicitement suggérées par le questionnement du jury.
- Apprendre à mieux gérer son stress en pratiquant des exercices réguliers de relaxation.
- Conserver une posture souriante et engagée tout au long de l'épreuve afin de donner à voir sa motivation.

3.8 Épreuve d'entretien

Durée: **1 heure et 5 minutes** | Coefficient : **2**

L'épreuve se déroule en deux temps :

Un premier entretien (trente minutes) est consacré à l'**éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Ce premier entretien est noté sur 10 points.

Un deuxième entretien (trente-cinq minutes) portant sur la **motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier** de professeur au sein du service public de l'éducation.

Cet entretien comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes au maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Ce deuxième entretien est noté sur 10 points.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

3.8.1 Répartition des notes (/ 20) de l'épreuve d'entretien

Concours	0*	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10	> 10 et ≤ 15	< 15
Concours externe public	0%	6%	32%	33%	28%
3 ^{ème} concours public	0%	4%	37%	29%	31%
2 nd concours interne public	4%	11%	14%	29%	43%
Concours externe privé	0%	14%	18%	39%	29%
2 nd concours interne privé	0%	0%	40%	20%	40%

* note éliminatoire

3.8.2 Répartition des notes (sur 10) par sous épreuves

Concours	Éducation physique et sportive			Motivation et aptitude à se projeter dans le métier		
	0*	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10	0*	> 0 et ≤ 5	> 5 et ≤ 10
Concours externe public	1%	47%	52%	2%	34%	64%
3 ^{ème} concours public	0%	51%	49%	0%	41%	59%
2 nd concours interne public	4%	32%	64%	4%	25%	71%
Concours externe privé	4%	29%	68%	0%	36%	64%
2 nd concours interne privé	0%	40%	60%	0%	20%	80%

* note éliminatoire

3.8.3 Premier entretien consacré à l'Éducation Physique et Sportive

3.8.3.1 L'Exposé d'EPS

Cette année, le choix a été fait par les concepteurs des sujets de ne pas proposer de formulations mettant en avant des difficultés ou des problèmes rencontrés par les élèves que les propositions des candidats devraient permettre de dépasser ou résoudre. Il a été préféré proposer aux candidats des constats assez larges définissant de manière macroscopique un niveau de pratique dans l'activité physique ciblée. La question posée demandait aux candidats de **proposer et détailler** « tous les éléments constitutifs d'une ou de situation(s) d'apprentissage(s) en cohérence avec l'objectif annoncé, adaptée au niveau de classe et au constat réalisé. »

Les candidats en réussite ont a minima été en mesure de préciser le niveau de pratique proposé, de le compléter et de le restituer dans le niveau de pratique dans l'ASPA support. Ils ont identifié des besoins génériques pour les élèves en référence au niveau de classe ciblé. Ces candidats exposent de manière complète des situations d'apprentissages. Tous les éléments constitutifs sont précisés (objectif, but, critère de réussite, critères de réalisation, consignes, organisation matérielle et humaine). Le candidat a prévu des interventions à même de mettre les élèves en activité et maintenir leur engagement dans la ou les situations.

Cependant de nombreux candidats ont présenté des structures peu identifiables : temps, espace, organisation humaine et matérielle, consignes. Ils n'étaient pas en mesure d'établir un lien entre les attendus de fin de cycle ou les attendus en fin d'école maternelle. Les contenus étaient très souvent absents et les propositions pédagogiques peu diversifiées. Les variables proposées étaient souvent une source de hors sujet. Il a été souvent noté une méconnaissance des domaines abordés et plus spécifiquement de la natation. Les documents à disposition n'étaient pas exploités comme ressources. Il est à noter que les connaissances scientifiques du développement et de la psychologie de l'enfant sont rarement prises en compte. Des situations n'étaient donc pas en cohérence avec l'âge des élèves.

3.8.3.2 Conseils aux candidats pour l'exposé d'EPS

- Définir un plan précis de leur présentation.
- Présenter de manière exhaustive tous les éléments constitutifs de chaque situation d'apprentissage (objectif, but, critère de réussite, critères de réalisation, consignes, etc.).
- Dans l'éventualité où plusieurs situations sont proposées, donner les éléments qui permettent de les situer les unes par rapport aux autres en termes de complémentarité ou de progressivité.
- Établir de manière explicite et argumentée le lien entre les propositions de situations et l'AFC ou attendu de fin de maternelle ciblé.
- Définir un ou deux objectifs d'apprentissage en cohérence avec les AFC et le précisant.
- S'appuyer dès que nécessaire sur des schémas pour expliciter sa démarche.
- Penser à la place de l'enseignant, aux consignes précises.

3.8.3.3 L'Entretien d'EPS

Les candidats en réussite sont ceux qui avant tout ont su faire preuve d'écoute et de réactivité pour faire évoluer leurs propositions au gré de l'interrogation.

Ils ont aussi été en mesure de développer une réflexion relative à l'organisation de l'EPS dans une école, sur un cycle d'enseignement soit d'inscrire leurs analyses dans des contextes particuliers et dans une temporalité dépassant celle de la séance : séquence d'enseignement, année, cycle.

Ils ont été aussi en mesure de justifier leurs propositions en mobilisant des connaissances relatives au développement de l'enfant ou à la didactique des activités ou encore des éléments plus pragmatiques issus d'expériences vécues.

Cependant, nombre de candidats sont restés enfermés dans leurs propositions initiales, faisant état d'une culture de l'EPS et des APSA trop restreinte.

3.8.3.4 Conseils aux candidats

- Écouter et suivre l'argumentaire du Jury, se montrer à l'écoute pour modifier ses propositions.
- Ne pas être dans l'attente, oser réfléchir à haute voix.
- Connaître le vocabulaire didactique et pédagogique lié à l'EPS.
- Ne pas hésiter à demander une reformulation de la question.
- Illustrer les situations par un schéma,
- Être dans une veille pédagogique sur les sujets de l'EPS (connaissance de l'ASNS, du SRAV...)
- Avoir quelques connaissances liées à la physiologie de l'enfant.

3.8.4 Deuxième exposé consacré à la motivation du candidat

3.8.4.1 Présentation de la motivation

Les propos ont été généralement préparés et les candidats présentent pour la majorité un exposé cohérent. Ce dernier est généralement linéaire et chronologique, parfois des listes exhaustives d'activités.

Les candidats faisaient peu de lien avec le référentiel de compétences du Professeur des écoles. Celles présentées de leurs parcours professionnels étaient souvent éloignées du métier d'enseignant. Ils exprimaient davantage leur expérience scolaire personnelle, le côté affectif était perçu et moins leur expérience dans les classes. Ainsi deux raisons sont souvent évoquées : une vocation innée et une révélation pendant le confinement de 2020.

3.8.4.2 Conseils aux candidats

- Analyser son parcours pour mieux justifier ses motivations à l'aune du référentiel de compétences du Professeur des Écoles.
- Proposer un plan d'exposé par compétences professionnelles en lien avec le référentiel de compétences.
- Proscrire les arguments : « J'ai toujours voulu... », « J'aime les enfants... ».
- Expliquer ses choix de reconversion.
- Avoir une posture en adéquation avec les attentes : langage et tenue.

3.8.4.3 L'entretien

Les candidats étaient généralement attentifs aux questions des membres de la commission et entrent volontiers dans l'échange. La plupart du temps, la posture était correcte. Ils étaient en réussite lorsqu'ils étaient en mesure de faire un retour distancié de leur stage d'observation.

Il a été constaté que certains avaient une représentation erronée du fonctionnement des écoles et une méconnaissance du système éducatif. Les candidats possédant le BAFA ne réussissaient pas à différencier le rôle de l'animateur et de l'enseignant.

3.8.4.4 Conseils aux candidats

- Anticiper le questionnement de la commission suite à l'exposé.
- Se préparer en répondant à la question en s'appuyant sur le référentiel : Quel enseignant souhaiteriez-vous être ?
- Mettre en avant ses connaissances sur le système éducatif et les textes officiels.
- Faire preuve de dynamisme pour répondre aux questions.
- Une vigilance particulière doit être portée au langage et à sa posture.

3.8.4.5 Les mises en situation (ce n'est pas une troisième partie d'épreuve)

Les situations étaient majoritairement comprises. Quelques candidats avaient besoin d'un échange avec la commission pour cerner la problématique. D'autres disposaient d'une méthode d'analyse de ces situations, et ils connaissaient les notions sous-jacentes. Mais les propositions restaient générales. En effet, les situations étaient analysées superficiellement.

Les candidats proposaient des réactions immédiates sans mobiliser spontanément les personnes ressources de l'Éducation nationale. La place des familles et des élèves apparaissait rarement prise en compte. Des confusions persistaient sur des concepts ou notions clés : Laïcité, Déontologie, Neutralité... La charte de la Laïcité a été évoquée, elle n'est pas suffisamment connue et ne fait pas l'objet d'analyses adaptées. Les sujets en lien avec l'ASH furent difficilement appréhendés. Par ailleurs, ils avaient souvent recours à la discussion et pensaient qu'il suffit de « dialoguer » pour solutionner le problème rencontré. Il est à noter peu de référence au parcours citoyen.

3.8.4.6 Conseils aux candidats

- Prendre le temps de bien lire la situation pour en saisir le sens et enjeux réels.
- Connaître des textes officiels et des guides auxquels font référence les situations et surtout les avoir lus.
- Connaître les dispositifs mis en place à l'école : PHARE, PEAC...
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et partenarial de l'école.
- Avoir conscience que la commission cherche surtout à évaluer la capacité du candidat à réfléchir, à élaborer un raisonnement qui aiderait à résoudre une problématique
- S'entraîner à gérer des situations réelles en proposant des réactions adaptées.
- Élargir ses propositions à d'autres domaines ou enseignement que l'EMC.
- Se construire un schéma de réponse structurée : piste en réponse immédiate, à plus long terme et en anticipation.

3.8.4.7 Conseils d'ordre général pour se préparer à l'épreuve d'entretien

- Connaître l'ensemble des ressources institutionnelles pédagogiques et didactiques et les mobiliser.
- Se préparer à la gestion du temps d'exposé.
- S'entraîner à parler à voix haute en se chronométrant.
- Utiliser des techniques de communication efficace : regarder le jury, articuler, moduler sa voix, s'engager, etc.
- Répondre de manière pragmatique et réaliste.
- Mettre en lien sa pratique, son expérience, ses connaissances pour répondre aux problématiques posées lors de cette épreuve d'entretien.
- Faire preuve, face à la commission d'une posture en adéquation avec la fonction d'enseignante.
- Il serait utile pour les candidats du second concours interne qu'ils s'entraînent davantage à créer des situations pédagogiques variées et transversales pour répondre aux problématiques de l'épreuve.
- Faire partager à la commission sa réflexion, son sens de l'analyse et son adaptabilité.

3.9 Épreuve facultative de langue vivante

Durée : préparation : **30 minutes** | épreuve : **30 minutes**

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : **Allemand, Anglais, Espagnol, Italien**

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages au maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. **Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.**

3.9.1 Nombre de candidats inscrits et présents à l'épreuve

Concours	Candidats admissibles	Candidats inscrits à l'épreuve de LV		Candidats présents à l'épreuve de LV	
		Nombre	%	Nombre	%
Concours externe public	334	179	54%	164	49%
3 ^{ème} concours public	52	18	35%	12	23%
2 nd concours interne public	29	10	34%	10	34%
Concours externe privé	31	14	45%	13	42%
2 nd concours interne privé	5	1	20%	1	20%

3.9.2 Répartition des notes

Concours	≤ 5	> 5 et ≤ 10	> 10 et ≤ 15	> 15
Concours externe public	4%	25%	35%	35%
3 ^{ème} concours public	0%	25%	42%	33%
2 nd concours interne public	0%	50%	30%	20%
Concours externe privé	8%	31%	31%	31%
2 nd concours interne privé	100%	0%	0%	0%

3.9.3 Durée de l'exposé

Nombre de candidats dont l'exposé a duré		
Moins de 5 minutes	Moins de 10 minutes	10 minutes
17%	65%	18%

Le jury rappelle qu'il est important de bien préparer cet exposé à l'avance en ce qui concerne la présentation du candidat, ses motivations à enseigner la langue vivante et ses liens avec la culture du ou des pays concernés. Cela permet de démarrer cette épreuve en langue vivante étrangère avec davantage d'assurance. La préparation permettra de penser à la présentation des documents fournis pour l'épreuve par le jury.

3.9.4 Compétences en langue vivante

- Compréhension écrite du document fourni
- Compréhension orale lors des échanges avec le jury
- Expression orale tout au long de l'épreuve
- Connaissances culturelles sur les pays en lien avec la langue évaluée

3.9.4.1 Réussites

Le jury a observé une bonne préparation de la majorité des candidats qui ont un bon niveau de langue et des compétences satisfaisantes en compréhension orale et expression orale avec des capacités à interagir suffisantes. Les documents sont compris et des connaissances culturelles sont révélées par la majorité des candidats.

Les dix premières minutes qui constituent le cadre de la présentation permettent de mettre en avant des expériences personnelles (voyages, stages, etc.) et de traduire une bonne connaissance des enjeux de l'apprentissage de la langue vivante à l'école.

3.9.4.2 Difficultés

Cependant, certains candidats se présentent à l'épreuve facultative avec une pauvreté de vocabulaire, une méconnaissance de la grammaire et de la syntaxe de la langue vivante qui interrogent pour des personnes titulaires d'un Master. Une épreuve qui porte sur la didactique de l'enseignement des langues vivantes avec une partie d'expression orale dans la langue vivante étrangère suppose de maîtriser la terminologie professionnelle dans la langue considérée (vocabulaire de l'enseignement, de la didactique). Le jury s'étonne des faibles connaissances culturelles, de l'accent peu modélisant et des néologismes déplacés identifiés chez quelques candidats. Il convient d'éviter absolument les faux amis (mots avec la même racine mais un sens différent qu'en français) ou les mots français prononcés avec l'accent de la langue vivante étrangère.

La présentation comprend une partie qui porte sur le candidat lui-même et qui peut être préparée en amont.

La présentation des éléments du sujet est supposée aller au-delà de la simple description.

3.9.4.3 Conseils

Le jury recommande de bien préparer la prise de parole avec du vocabulaire riche et varié et en relatant des expériences personnelles en lien avec la langue vivante de l'épreuve. Une préparation rigoureuse permet de tenir le temps imparti à la présentation.

Pour réussir cette épreuve, il convient de renforcer ses connaissances culturelles et de bien connaître la prononciation de certains mots, les accents toniques éventuels.

Le jury conseille de lire des ouvrages, des magazines, des pages en ligne, de visionner des films ou séries dans la langue vivante étrangère, de préférence sans les sous-titres.

3.9.5 Capacités du candidat à concevoir et à animer une séance

- Capacité à enseigner la langue vivante en classe
- Capacité à exploiter les documents en classe
- Mise en cohérence des deux documents du corpus
- Capacité à analyser le corpus
- Capacité à enseigner

3.9.5.1 Réussites

Les meilleurs candidats mettent en cohérence les deux éléments du corpus et les utilisent comme des références pour structurer la séance. Ils ont une bonne connaissance des programmes ainsi que des références du niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Ils portent une volonté de dynamiser l'enseignement de la langue vivante étrangère.

Le jury observe une bonne connaissance de la structuration d'une séance et de son inscription au sein d'une séquence. Les candidats qui annoncent les objectifs, envisagent des modalités d'apprentissage adaptées, proposent des activités variées et des remédiations intéressantes ont été valorisés.

Quelques candidats parviennent à démontrer leur capacité à enseigner les langues vivantes étrangères et à enseigner tout court.

3.9.5.2 Difficultés

On peut s'étonner de constater que des candidats à un concours de recrutement de métiers du professorat semblent ignorer le contenu du déroulement d'une séance type, ne sachent donc pas construire un temps d'enseignement et l'inscrire dans le cadre d'une séquence globale. Les connaissances de la didactique de l'enseignement des langues sont fragiles et les modalités d'évaluation ne sont pas envisagées. La place de l'oral et des échanges entre pairs n'est pas explicitée.

Quelques candidats n'utilisent qu'un seul document du corpus. Ils ne font donc pas le lien entre les divers documents du sujet. Certains candidats ne connaissent pas le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) qui est un document essentiel à l'enseignement des langues vivantes et à l'épreuve facultative du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles (CRPE).

Les séances proposées sont souvent sans lien avec les autres domaines d'enseignement et se limitent à la seule acquisition d'un lexique dans la langue vivante étrangère. Trop de séances ne sont pas en adéquation avec la réalité de la classe ou trop éloignées des compétences des élèves. Le jury rappelle combien il est important de connaître les étapes du développement de l'enfant et les compétences qui y sont associées.

3.9.5.3 Conseils

Le jury rappelle que tout candidat aux métiers du professorat doit connaître les étapes de toute séance et savoir élaborer un contenu visant une tâche finale au service d'un objectif précis. Dans le cas de l'enseignement d'une langue vivante étrangère, la question du temps de parole de chaque élève et de l'engagement de la classe dans la tâche sont des éléments essentiels.

Il est recommandé d'être concret dans les exemples de la mise en œuvre en classe et d'avoir en tête des pistes d'activités motivantes et des supports variés (podcasts, webradio, pairwork, teamwork, teamgame, chain speaking, etc.). Il y a d'autres activités que les flashcards !

Les documents proposés dans le sujet sont pensés pour assurer une complémentarité qu'il importe de révéler.

3.9.6 Conseils généraux pour bien préparer l'épreuve facultative de langue vivante

Comme toute épreuve, même si elle est facultative, l'épreuve de langue vivante doit se préparer ! Le candidat doit se renseigner sur les attendus et le déroulement de l'épreuve. Il aura construit en amont une présentation de son parcours et de son appétence pour l'enseignement de la langue vivante étrangère. Une première partie bien préparée garantit un début d'épreuve serein. Savoir gérer le temps est une compétence attendue de tout professeur : il convient de savoir gérer le temps de la prise de parole !

Le niveau B2 du CECRL est une condition de la réussite. Un candidat qui ne possède pas ce niveau peut se dispenser de l'épreuve de langue vivante étrangère qui ne lui rapportera aucun point. Le niveau requis étant atteint, il importe de savoir parler en continu, en interaction et d'échanger dans la langue de l'épreuve.

Enfin, il s'agit d'une épreuve qui s'inscrit dans un concours qui vise à recruter de futurs professeurs. Les bases de l'enseignement doivent être parfaitement assimilées par les candidats : connaissance des programmes et des attendus de fin de cycle, étapes d'une séance, spécificités de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères.